lutte ouvrière

HEBDOMADAIRE PARAIT LE MARDI N° 290 — SEMAINE DU 19 AU 25 MARS 1974 PRIX : 2 F

les grèves s'étendent elles doivent s'unifier

courrier

Après l'assassinat de Puig Antich

Chers camarades,

Si c'est à vous que j'écris, c'est parce que je considère que vous êtes le groupe le plus conséquent tant par la pratique que par les analyses politiques originales, vous démarquant ainsi des autres groupes révolutionnaires trop contaminés par leur milieu de prédilection petit-bourgeois opportuniste. En fonction de tout cela, je suis en droit d'avoir des explications sur le manque de mobilisation autour de l'affaire Puig Antich. S'il y avait eu une mobilisation aussi importante qu'en décembre 1970 autour de la campagne de solidarité avec les militants nationalistes de l'ETA, il est clair que Puig Antich, malgré le durcissement de la répression, n'aurait pas été assassiné.

Tout le mouvement révolutionnaire s'est drapé dans un silence, une résignation complices. Il est un peu tard maintenant de publier dans le journal des articles sur le MIL, il est hélas un peu tard de crier à la répression alors que personne ne peut dire aujourd'hui : « nous avons fait tout notre possible pour tirer les militants du MIL des pattes de Franco ». Vous avez tous plein la bouche de mots tels que « internationalisme prolétarien », « la vérité est révolutionnaire ». Il faudrait en faire une pratique réelle et sortir du carcan sectaire du mouvement gauchiste. Tous ceux qui, lors des réunions « unitaires », ont tergiversé pendant des heures pour savoir si les militants du MIL étaient des révolutionnaires orthodoxes ou des gangsters ont du sang sur les mains.

A ce propos, il y a une manifestation samedi 9 mars à 15 heures à la Gare Saint-Lazare. Vous n'êtes pas signataires de l'appel sachant pourtant que d'autres militants vont être condamnés et que certains risquent la peine de mort. Les lecteurs et sympathisants de *L.O.* ont droit à des explications.

Salutations communistes.

S.D. 95 - l'Isle-Adam.

Le 19 janvier dernier, nous adressions à l'ensemble des organisations politiques et syndicales de gauche et d'extrême-gauche une lettre ouverte (LO n° 282 du 22 janvier) proposant la mise sur pied d'une large campagne pour sauver Puig Antich. Une des seules réponses reçues a été celle de la Fédération Anarchiste que celle-ci nous demandait de publier dans nos colonnes, ce que nous faisons ici :

REPONSE
A LA LETTRE OUVERTE
DE LUTTE OUVRIERE

Malgré l'oubli que *Lutte Ouvrière* a fait de la Fédération Anarchiste dans l'énuméré des organisations que sollicite sa lettre ouverte, nous croyons devoir y faire écho puisque notre organe *Le Monde Libertaire* s'y trouve mentionné.

Sans attendre l'appel de *Lutte Ouvrière,* nous avons adressé une protestation à la presse en faveur de Puig Antich, selon une ligne de conduite qui nous fera nous élever contre toutes les victimes des polices et des Etats, quels qu'ils soient.

A ce sujet, il est à noter cet usage qui est fait de l'appellation de « libertaire » ou d' « anarchiste » lorsque se commet un attentat — c'est du reste le seul cas où l'on en parle —. Encore une fois, nous sommes prêts à défendre un homme en danger de mort, ce qui est le cas de Puig Antich. Mais pourquoi lui prêter une étiquete qu'il n'a pas (son organisation, le MIL : Mouvement Ibérique de Libération, non seulement ne s'est jamais revendiquée de l'anarchie, mais s'est opposée aux anarchistes et aux organisations anarchistes).

Pour répondre concrètement à votre appel, nous vous disons ici que nous sommes prêts à participer à un mouvement de solidarité, mais dans la mesure où la détermination et le déroulement de la campagne à mener se décidera entre toutes les organisations contractantes à part entière et nanties des mêmes droits.

Fédération Anarchiste.

Nous ne sommes pas, pour notre part, de ceux qui tergiversent pendant des heures dans des réunions unitaires pour savoir si les militants du MIL sont défendables. Nous ne tergiverserons pas non plus avec la Fédération Anarchiste, pour savoir si Puig Antich était ou non anarchiste. Nous l'avons, dans notre lettre ouverte, qualifié de « libertaire ». Mais ce n'est pas son adhésion à telle ou telle tendance du mouvement révolutionnaire qui nous a déterminés à prendre sa défense. Puig Antich était un révolutionnaire et était en butte à la répression en tant que tel : cela nous suffisait pour prendre sa défense sans aucune restriction, comme nous le précisions dans notre lettre ouverte du 19 janvier, où nous écrivions :

« Toutes les organisations, partis et syndicats de la classe ouvrière, sont concernées. Aucun prétexte ne peut être invoqué pour refuser de prendre en main la défense de Puig Antich. Et surtout pas des divergences politiques ou la condamnation des méthodes qui furent les siennes et celles du MIL. Ce n'est pas aux classes possédantes espagnoles enrichies sur la misère des ouvriers et des paysans d'Espagne de demander justice pour une attaque de banque. » **(...)**

« La gauche française se déhonorerait en refusant de défendre Puig Antich, ou en ne le défendant que du bout des lèvres. Elle donnerait un bien triste spectacle en refusant, par sectarisme, de donner à sa protestation le plus d'ampleur possible. »

Mais il faut croire que, dans le mouvement révolutionnaire et dans la gauche, tout le monde ne se sentait pas concerné de la même façon. Et on n'a pas vu se reproduire la même mobilisation que pour les condamnés de Burgos en 1970. Ni le PC, ni le PS, qui ont de larges moyens de se faire entendre de l'opinion, ne l'ont souhaité. Quant à l'extrême-gauche, elle s'est, comme trop souvent, contentée de manifestations répétées, ne mobilisant qu'elle-même sans chercher à sensibiliser l'opinion et en particulier l'opinion ouvrière, les militants de gauche et les militants syndicaux, aux menaces qui pesaient sur Puig Antich. Et, s'il est abusif de dire, comme notre correspondant, que « les révolutionnaires ont du sang sur les mains », **il est certain que la volonté consciente du PCF et du PS d'une part, l'irresponsabilité politique de nombre de groupes révolutionnaires d'autre part, ont eu pour résultat que tout ce qui pouvait être fait pour sauver Puig Antich n'a pas été fait.**

Pour notre part, nous avons participé aux manifestations en faveur de Puig Antich. S'il nous est arrivé de ne pas y appeler, comme à celle du 9 mars dernier, c'est lorsque nous estimions qu'il ne s'agissait que de la répétition des manifestations passées, l'extrême-gauche ne sachant, une fois de plus, envisager une campagne politique que sous la forme de manifestations qui en fait ne mobilisent et ne sensibilisent qu'elle-même.

Nous le regrettons. Mais nous restons, pour notre part, prêts à envisager toutes les possibilités pour engager, avec tous ceux qui y sont prêts, une campagne contre la répression en Espagne, et pour que les militants révolutionnaires qui actuellement, après Puig Antich, sont menacés, ne soient pas condamnés.

Inculpations à Arras

Chers camarades de Lutte Ouvrière,

Vous nous avez passé un communiqué dans **LO** au sujet de notre procès et nous venons ici vous donner — à vous et à vos lecteurs — de nos nouvel'es.

Inculpés d' **« injures envers l'armée par voie d'affiches »,** nous avons été condamnés à 100 et 50 F d'amende avec sursis pour une affiche qui dénonçait **« le caractère criminel, ruineux et crétinisant de toutes les armées, en temps de paix comme en temps de guerre ».**

Mais le procureur de la République a fait appel à minima et nous allons passer devant la cour d'appel de Douai.

Nous revoici donc inculpés pour une affiche collée sur un mur militaire à 22 heures et qui n'y est restée que cinq minutes, le temps d'être lue puis décollée par une patrouille militaire !

Pour toute correspondance, écrire à : Guy Le Flécher, 16, rue du Roussillon, 62000 Arras. Soutien financier (une campagne, un avocat, des frais de justice, ça coûte cher !) : Yvonne Dalmeneches, CCP 14277 86 Paris, avec mention « Soutien aux quatre inculpés d'Arras ».

Pour le droit à l'avortement : la pétition du MLAC

Messmer vient de confirmer l'intention du gouvernement de soumettre son projet de loi sur l'avortement à la session parlementaire d'avril et d'obtenir enfin une décision. En prévision de cette session, le MLAC a mis en circulation une pétition exigeant que l'avortement et la contraception soient libres.

Cette pétition au caractère féministe — elle s'adresse aux femmes et à elles seules — a le mérite de mettre en évidence le caractère paradoxal et d'avance contestable d'une décision qui concerne en premier lieu les femmes et qui sera prise par une assemblée d'hommes, et d'hommes en majorité réactionnaires.

Nous soutenons sans réserve cette initiative et nous invitons nos lecteurs et sympathisants à populariser cette pétition et à la faire signer autour d'eux par toutes les femmes qui désirent ainsi faire entendre leur voix.

Voici le texte de cette pétition que nos camarades font déjà circuler depuis plusieurs jours. Nos lecteurs qui désireraient se la procurer peuvent soit nous écrire à l'adresse du journal, soit — et c'est encore mieux — la reproduire eux-mêmes. Gageons qu'ils ne manqueront pas de trouver à cet effet des aides nombreuses et volontaires parmi les femmes... et les hommes de leur entourage.

La nouvelle loi sur l'avortement va être votée par l'Assemblée nationale composée d'une écrasante majorité d'hommes.

Des hommes encore (juristes, médecins, notables, etc.) ont fait pression sur l'Assemblée en décembre, pour repousser la discussion.

Les femmes, par l'intermédiaire du MLAC, prennent position en signant ce texte.

Je ne suis pas un homme politique,

Je ne suis pas médecin,

Je ne suis pas juriste,

Je suis une femme,

J'exige le droit de décider moi-même si je dois me faire avorter. Mon corps m'appartient et je ne reconnais pas aux hommes politiques, au médecin, au juriste, ni à la société, le droit de décider quand je dois avoir des enfants.

J'exige la reconnaissance de ce droit et une information sérieuse et véritable sur les moyens d'avoir les enfants que je désire, quand je le désire.

J'exige que la contraception et l'avortement soient libres pour toutes les femmes et remboursés par la Sécurité sociale.

EDITORIAL

Les grèves s'étendent, elles doivent s'unifier

LES services gouvernementaux ont d'ores et déjà annoncé que pour les deux premiers mois de l'année la hausse du coût de la vie, d'après les indices officiels, serait supérieure à 3 %. Et 3 % en deux mois, cela signifie 20 % par an.

Et il s'agit là des chiffres officiels, d'indices dont chacun sait qu'ils sont bien loin de rendre compte de la hausse réelle du coût de la vie. Car il y a 20 % d'augmentation et plus, les ménagères ont déjà pu les constater, ces dernières semaines, sur toute une série d'articles de première nécessité.

Pour sauvegarder leurs sacro-saints bénéfices, les capitalistes augmentent les prix. Et non seulement le gouvernement ne fait rien pour empêcher cela, mais il est au premier rang des fauteurs de vie chère. Après avoir autorisé l'augmentation de toutes les sources d'énergie, il prépare actuellement d'autres mesures de hausse, à commencer par les transports en commun.

Cela suffit pour expliquer le mécontentement grandissant des travailleurs et la multiplication, ces dernières semaines, des luttes revendicatives qui touchent les secteurs les plus divers de l'économie. Car les employés de banque comme les laveurs de charbon de Lorraine, les travailleurs de Rateau comme ceux de Moulinex, se battent contre les conséquences de la même politique du patronat et de l'Etat, qui vise à faire supporter aux travailleurs, par la diminution de leur pouvoir d'achat ou par le chômage, le poids de la crise du système capitaliste.

Dans cette lutte entre les exploités et leurs exploiteurs, l'Etat n'est pas neutre. La police est intervenue vendredi dernier contre les employés qui occupaient les locaux du Crédit Lyonnais, comme elle était intervenue la semaine précédente à la Banque de France et en août dernier chez Lip, ou comme elle menace de le faire à Rateau. Et cela ne doit pas nous étonner, car cet Etat est celui des patrons. Il est justement là pour défendre leurs intérêts contre les revendications ouvrières.

Mais face à ce front uni des patrons et de leur Etat, les travailleurs se sont jusqu'à présent battus en ordre dispersé. La CGT et la CFDT, au lieu d'organiser la riposte ouvrière contre la politique de vie chère du gouvernement, polémiquent pour savoir si les grèves « tournantes » sont mieux que les grèves « bouchons » ou vice-versa, et ne font rien pour préparer une contre-offensive d'ensemble de la classe ouvrière, pour des revendications communes à tous les travailleurs et en particulier l'échelle mobile de tous les salaires.

La grève générale du 6 décembre, qui avait pourtant été un succès, est restée sans lendemain.

Les partis de gauche opposent à la politique de gouvernement leur programme commun. La CGT s'y est ralliée. La CFDT le soutient avec quelques réserves. Mais à supposer que ce programme puisse réellement améliorer le sort des travailleurs et que ses promoteurs soient effectivement prêts à le mettre en pratique s'ils accèdent un jour au gouvernement, les travailleurs doivent-ils patiemment attendre les élections présidentielles de 1976... ou les législatives de 1978 pour espérer voir les choses changer, et supporter jusque-là la politique de vie chère du gouvernement UDR ?

Il n'est pas pensable que les travailleurs puissent accepter que leur pouvoir d'achat se dégrade chaque jour et qu'une partie d'entre eux soient réduits au chômage !

Or ce n'est que par une lutte de tous les travailleurs contre les patrons et leur Etat que l'on peut imposer à ceux-ci de payer pour leur crise, de payer les pots qu'ils ont cassés. Et cette contre-offensive ouvrière a déjà commencé dans les faits. Elle doit encore s'amplifier dans les jours qui viennent. Pour les revendications communes à tous les travailleurs :

— garantie de l'emploi, par l'interdiction des licenciements avec partage du travail entre tous avec garantie des salaires,

— augmentation générale des salaires,

— échelle mobile des salaires automatique, mensuelle, basée sur des indices établis et contrôlée par les travailleurs et leurs organisations.

L'heure est venue de rejoindre dans la lutte les milliers de travailleurs qui y sont déjà entrés.

Ne laissons pas Franco commettre d'autres crimes !

L'exécution de Salvador Puig Antich par le garrot, l'infâme supplice infligé au jeune anarchiste catalan par le régime franquiste, dont la bestialité est inqualifiable, a suscité une profonde vague d'indignation.

En Espagne comme en France, beaucoup de gens qui n'avaient pas manifesté avant l'exécution de Puig, parce qu'ils n'imaginaient pas peut-être qu'une sentence de mort sur le papier puisse devenir un crime, et qu'un assassinat crapuleux puisse être commis, sont descendus dans la rue.

Et, dans de telles circonstances, aucun militant de gauche et d'extrême-gauche, aucun ennemi de tout régime dictatorial ne peut se sentir la conscience tranquille et ne pas se dire que tous ensemble, on aurait pu faire plus, qu'on aurait pu empêcher la mort d'un camarade.

Mais Salvador Puig Antich a été exécuté. Et il ne sert malheureusement plus à rien de pleurer de rage sur son sort.

Il faut penser à ceux dont le régime franquiste fait des vivants en sursis, les autres militants politiques contre lesquels il prépare le même horrible crime. Ces camarades sont, à notre connaissance, au nombre de six : Llobet et Sugranyes, deux militants du groupe anarchiste MIL, et quatre membres du FRAP (Front Révolutionnaire Anti-fasciste et Patriotique), qui, tous, sont sous la menace d'une peine de mort, les premiers pour avoir participé au même type d'action que Puig Antich, les seconds pour avoir, paraît-il, entraîné la mort d'un policier lors d'une manifestation le 1er mai 1972.

Nous devons donc, partout, dénoncer les crimes passés du régime franquiste, et ceux qu'il prépare pour l'avenir, un avenir peut-être très proche.

En Espagne, de nombreuses manifestations ont eu lieu la quinzaine passée, et surtout à Barcelone. Une campagne contre la peine de mort, soutenue par un certain nombre de personnalités intellectuelles, écrivains ou juristes, semble se développer.

Et ceux qui luttent contre la peine capitale en Espagne mènent un combat non seulement « humanitaire » mais politique.

En effet, la plupart de ceux qui ont été fusillés ou garrottés dans un passé récent, du militant communiste Julian Grimau en avril 1963 à Puig Antich il y a quinze jours, en passant par les anarchistes catalans Delgado et Granados en août 1963, sont des militants politiques, sont des ennemis du régime franquiste.

(Ph. A.F.P.)

Nous devons donc soutenir cette campagne et contribuer à ce que la mobilisation, en France, contre de futurs crimes franquistes soit la plus large et la plus efficace possible.

Michelle VERDIER.

sommaire

EN FRANCE

Page 4

— La grande misère de l'enseignement :

— La lutte contre la réforme Fontanet : défense d'un privilège ou revendication du droit à la culture pour tous ?

Page 5

— Les CET en lutte :

— Parallèlement aux lycéens du classique et du technique, les élèves de CET ont montré leur détermination.

— AJS, Rouge, UNCAL, même combat ?

Page 20

— En marge du conflit des Houillères de Lorraine : les divergences CGT-CFDT ne font que camoufler la commune opposition des deux confédérations à l'élargissement des luttes.

● Dans les entreprises

Pages 10-11

— Les employés de banque ne céderont pas ! Les banquiers paieront.

— Des échos de la lutte au Crédit Lyonnais, Saint-Martin à Paris, Rillieux à Lyon et à la BNP.

Page 12

— Ford (Bordeaux) : la grève continue !

— SAFT (Bordeaux) : un licenciement de trop.

Page 13

— Solidarité avec Rateau.

— Des milliers d'ouvriers de la Seine-Saint-Denis, pour empêcher l'évacuation de Rateau par les flics.

— Jeudi 14 mars : des milliers de manifestants devant le siège de la Thomson-CSF.

Pages 14-15

— Ne pas faire les frais de la crise.

DANS LE MONDE

Page 6

GRANDE-BRETAGNE :

— Wilson de nouveau au pouvoir, la classe ouvrière anglaise n'a pas dit son dernier mot.

— Le gouvernement Wilson de 1964-1970 : six ans de politique anti-ouvrière.

Page 7

ESPAGNE :

— A propos des incidents entre Franco et l'Eglise : quand la réaction en soutane se veut contestataire.

Pages 8-9

— Le Chili, six mois après.

Responsable de la publication :
Michel RODINSON

Composition :
L.I.T.O.
Département Presse Offset
4, rue du Bouloi

Impression : Roto technic Offset
Aubervilliers

Adressez toute correspondance à
LUTTE OUVRIERE
B.P. 233
75865
PARIS CEDEX 18

TARIF DES ABONNEMENTS

Ordinaires

	6 MOIS	1 AN
France	30 F	50 F
Etranger	40 F	65 F
Etranger avion	60 F	120 F

Sous pli fermé

France	70 F	130 F
Etranger	80 F	150 F
Etranger avion	de 200 F à 340 F suivant pays	de 390 F à 650 F

Tous les versements de fonds, abonnements et soutiens divers doivent être faits au :

C.C.P. RODINSON
PARIS-6851-10

La lutte contre la réforme Fontanet :

Défense d'un privilège ou revendication du droit à la culture pour tous ?

(Ph. Jean-François Fotolib)

En descendant dans la rue pour manifester contre la réforme Fontanet, la plupart des lycéens veulent sans doute protester contre les nouveaux obstacles que dresse cette réforme entre eux et l'université et, au-delà, entre eux et les diplômes de l'enseignement supérieur. Ce faisant, ils défendent les droits qu'ils possèdent déjà et qu'on veut réduire. Et, s'il est vrai qu'ils ont raison de le faire, cela ne doit pas dissimuler le fait que, en défendant ces droits, ils défendent en fait des privilèges.

Car, en France, ce sont des milliers de jeunes qui, dans les CET ou dans les classes dites pré-professionnelles, n'ont comme seule perspective que de finir leur scolarité à 16 ou 17 ans avec, au mieux, un CAP ou un BEP. Et même ceux-là peuvent maintenant, en vertu de la loi Royer, être placés en apprentissage à partir de 14 ans et voir ainsi leurs « études » limitées à leur plus simple expression.

La réforme Fontanet, la loi Royer reflètent bien sûr d'abord l'incapacité matérielle de l'Etat à offrir à tous les jeunes les moyens de se cultiver et d'acquérir une formation professionnelle, l'insuffisance chronique du budget de l'Education nationale, le manque de locaux, de maîtres, de moyens matériels, qui lui font accentuer la sélection pour des raisons de gros sous. Mais les réformes successives de l'Education nationale, qui ont toutes visé à adapter l'enseignement à la pénurie, n'ont jamais fait qu'aggraver ce qui découle de l'inégalité sociale qui règne dans la société bourgeoise.

Car il est bien entendu, pour ceux qui nous gouvernent et qui défendent cette inégalité, que ceux qui ont des diplômes possèdent autant de titres à accéder aux sommets de l'échelle sociale, et que ceux qui n'en ont pas n'ont droit qu'à rester en bas. Et comme il n'est pas question que les rejetons de la bourgeoisie deviennent OS ou employés aux écritures, c'est à eux en priorité qu'est réservé l'accès à l'enseignement supérieur. Par la grâce de la division de la société en classes, la culture devient, comme le capital, un bien héréditaire.

Et il n'y a, de fait, aucune raison, sinon celles du maintien de la division de la société en classes, du maintien des privilèges de la bourgeoisie et de ses alliés, pour que ceux qui effectuent les travaux les plus intéressants, les plus qualifiés, aient plus que les autres droit aux biens matériels et culturels.

Il y a même aujourd'hui dans cet état de fait une double inégalité : ce sont ceux qui ont eu la chance de faire des études, de travailler le plus tard, qui ont la meilleure vie à tous points de vue, alors que les autres, ceux qui ont arrêté leur scolarité à 14 ou 16 ans, ont les travaux les moins agréables et la vie la moins confortable. Ce sont les intellectuels qui sont pratiquement les seuls à continuer d'avoir accès à la culture, alors que les travailleurs en sont privés par leurs conditions de vie et de travail, dès qu'ils quittent l'école. Et ne parlons pas de l'iniquité qu'il y a dans le fait que les riches, simplement parce qu'ils sont riches, ont droit, de toute façon, à tout.

Ceux qui, dans les lycées et les facultés, réclament que les études et les diplômes donnent automatiquement droit à la situation sociale correspondante défendent en fait la même conception, même s'ils la couvrent d'un vocabulaire de gauche.

Les socialistes ne se battent pas, eux, pour que les études permettent à une minorité de s'établir dans la société, d'acquérir les privilèges de la richesse, ni même pour que cette minorité soit un petit peu plus nombreuse. Ils ne revendiquent même pas ce que le PCF appelle « l'égalité des chances » et qui sanctifie en fait l'inégalité du succès... social.

Les socialistes luttent pour que chacun des membres de la société bénéficie également de tout ce que la société possède de meilleur et par conséquent de la culture au même titre que des biens matériels, quel que soit son rôle dans la société, qu'il soit médecin, professeur, ouvrier ou paysan.

D'ailleurs, seuls des révolutionnaires, qui veulent supprimer toutes les inégalités sociales, peuvent réclamer le droit à la culture pour tous, sans que cela soit des paroles en l'air.

C'est justement si aucun privilège ne s'attache aux diplômes ou à la culture en général, à la qualification professionnelle, si un médecin n'a pas plus de droits qu'un travailleur manuel, que cet objectif peut être réalisé.

Seule une société débarrassée des inégalités sociales, libérée des préjugés qui s'y rattachent, permettra à tous, tout au long de leur vie, de bénéficier de la culture de toute la société.

Cela ne signifie pas, bien sûr, que tout le monde deviendra ingénieur ou professeur ou le sera à tour de rôle. Mais tous, quelle que soit leur fonction sociale, auront la possibilité de faire des études dans n'importe quel domaine, simplement pour se cultiver, pour être plus savant, plus conscient et par conséquent plus libre. Et il n'y a qu'à cette condition que l'activité sociale de chacun, son travail, pourra résulter, non d'une contrainte de la société, mais d'un libre choix correspondant aux aptitudes et aux connaissances qu'il aura eu tout loisir de développer.

Les lycéens luttent aujourd'hui contre la réforme Fontanet. Les révolutionnaires les soutiennent, comme ils soutiennent tous ceux qui luttent contre l'Etat pour défendre leurs intérêts. Mais ils ne cautionnent pas pour autant leurs revendications catégorielles ou celles que mettent en avant ceux qui se font leurs porte-parole ; car bien souvent ces revendications sont en fait motivées par la défense de privilèges, qui les différencient socialement de la grande majorité de la population et en particulier des travailleurs.

C'est pourquoi les révolutionnaires doivent lutter d'abord et avant tout pour le droit à la culture pour tous : c'est la seule revendication qui représente les intérêts de toute la société et en premier lieu des travailleurs.

André ROUSSEL.

A propos de l'orientation scolaire :

UNE ORIENTATION DE CLASSE

Parents, élèves, enseignants, nombreux sont ceux qui sont d'accord pour reconnaître et dénoncer le caractère sélectif de l'école qui ne vise qu'à former une élite cultivée et écarte de la culture, par son fonctionnement même, la majorité des enfants et principalement ceux qui sont issus des couches sociales déjà les plus défavorisées.

Mais alors, que deviennent les enfants qui ne peuvent faire de longues études ? Généralement, ils se trouvent canalisés dès leur entrée au CES dans des classes de type II et III, c'est-à-dire enseignement court et enseignement de transition, destinées à envoyer l'élève dans la vie active dès l'âge de 16 ans, avec ou sans formation professionnelle. Si les plus jeunes peuvent continuer jusqu'au BEPC et ensuite entrer dans une école professionnelle, ce n'est pas le cas pour les plus âgés qu'on « oriente » très vite vers une porte de sortie. Et, en fait, c'est là que la carence de l'école est la plus scandaleuse. Car les places en CET sont chères et la porte de sortie c'est bien souvent la rue. Et comme, dans ce domaine, le ministre de l'Education nationale sait qu'il s'agit des enfants les plus défavorisés et qu'il n'a pas à redouter de mobilisation massive des parents ni des enfants, qui ne voient pas toujours bien où est leur intérêt et font confiance aux « spécialistes » du conseil d'orientation, il se permet les initiatives les plus scandaleuses.

Témoin la circulaire du 22 février dernier, qui est passée quasi inaperçue : par cette circulaire, les professeurs ont été avertis que seuls les élèves de 5e III ayant 14 ans avant le 1er juillet 1974 pourraient aller en CET et, contrairement à ce qui avait été prévu jusque-là, pas les autres ; ceux qui auraient 14 ans le 2 juillet ou dans les mois qui suivent se verraient envoyés soit dans les CPA (centres d'apprentissage) de Royer, soit dans les anciennes classes pratiques, rebaptisées pompeusement classes pré-professionnelles de niveau (CPPN). Seul un petit nombre d'entre eux, trois sur vingt-cinq, auraient la possibilité de continuer un enseignement général presque complet en 4e II, dite « aménagée ».

Ainsi donc, comme le nombre des places en CET est insuffisant pour accueillir le nombre, bien petit pourtant, d'élèves prévus, l'Education nationale prévoit un barrage de plus ! Tant pis pour les enfants concernés. Ils n'auront plus qu'à aller faire leur apprentissage chez un patron, où ils recevront une formation en fonction du patron, ou alors à continuer à végéter dans les garderies que sont les classes pratiques.

Le gouvernement ne saurait montrer plus clairement combien il se moque d'assurer une formation aux enfants des couches sociales les plus démunies, ceux qui justement auraient le plus besoin d'apprendre à l'école ce qu'ils n'ont pu apprendre chez eux. Ces enfants, bien souvent en retard à l'école, se voient plus tôt que les autres rejetés par l'école, sans même avoir reçu une formation générale minimum. C'est bien ce qu'on peut appeler une politique de classe.

Cécile BERNIER.

LES CET EN LUTTE

Parallèlement aux lycéens du classique et du technique, les élèves de CET ont montré leur détermination

Comme en mars 1973, les élèves de CET sont entrés massivement en lutte à leur tour. Si le mouvement n'a pas eu la même profondeur, du moins durant ces deux premières semaines, que l'an passé, il a néanmoins touché la grande majorité des CET de la région parisienne ainsi que quelques villes de province. Pour Paris et la banlieue, deux Coordinations successives se sont tenues, regroupant chacune environ cent dix CET. Mais, différence notable avec l'an dernier, la plupart des participants à ces coordinations n'étaient pas élus par leurs camarades car, dans la majorité des cas, les CET n'étaient pas en grève ou, du moins, la grève ne touchait qu'une minorité d'élèves. A la fin de la semaine dernière on pouvait estimer à une cinquantaine le nombre de CET toujours partiellement en grève et à une vingtaine ceux en grève totale.

Mais, durant ces deux semaines, pratiquement tous les établissements ont été touchés par le mouvement de grève, parfois pendant une journée seulement ou pendant plusieurs jours mais avec une minorité de grévistes. Et les différentes manifestations d'élèves de CET qui se sont déroulées pendant la semaine écoulée ainsi que la très forte participation sous leur propre banderole avec leurs propres mots d'ordre des CET à la manifestation des lycéens du 14 mars (plus de cent CET avec de quatre à cinq mille élèves), participation soulignée tant par la presse que par la radio, prouve encore une fois que les futurs travailleurs que sont les élèves de CET sont de plus en plus conscients qu'il leur faudra se battre pour arracher des droits égaux à ceux obtenus par les lycéens.

Dijon, 14 mars :

LES CET A LA POINTE DE LA LUTTE CONTRE LA SÉLECTION SOCIALE

La journée d'action du 14 mars a été pour les CET l'occasion de montrer qu'ils en avaient assez du dressage, du régime de caserne des CET et qu'ils avaient tiré les leçons des luttes précédentes.

Environ deux mille jeunes défilèrent jusqu'à la place Wilson, les quatre cents des CET en tête aux cris de « Royer, salaud, le peuple aura ta peau », « Non aux CET caserne », « Non à la sélection sociale », « Droit à la culture pour tous ». *Les deux derniers mots d'ordre étaient repris par les lycéens.*

Depuis huit jours, une Coordination des CET regroupait quotidiennement les collégiens les plus combatifs. La grève lancée par la Coordination pour le 14 fut inégalement suivie, à cause des pressions très fortes des administrations (cent aux Marcs d'Or, trois cents à Hippolyte Fontaine, deux cent cinquante à Hippolyte Annexe, mais douze au Castel, où les filles furent enfermées toute la journée dans le CET et où quatre grévistes ont été mises à la porte trois jours dès 14 heures, et cinq à Saint-Joseph).

Cependant, dès 14 h 30 des cortèges enthousiastes de collégiens ont fait le tour des CET pour étendre la grève. Rassemblement à 16 heures place Darcy où nous avons attendu trente-cinq minutes que les lycéens et étudiants arrivent. La jonction fut enthousiaste des deux côtés. Il y eut un peu de confusion : les étudiants voulaient aller au rectorat, les lycéens hésitaient ; les CET prirent la tête de la manifestation, s'en tenant au parcours qu'ils avaient décidé... le reste du cortège les suivit.

Au CET de la rue des Haies (Paris XXe)

Le PCF et la CGT contre les grévistes

Si, au niveau confédéral, la CGT proclame son soutien aux collégiens en lutte, ses adhérents parmi les professeurs de CET ont souvent bien du mal à se débarrasser de leur attitude traditionnelle qui leur fait considérer tout élève gréviste comme un agitateur à réprimer.

Ainsi, au CET de la rue des Haies, non seulement la direction a dit non à toutes les revendications des élèves (halte aux brimades, aux sanctions et aux coups, piscine pour toutes les sections, un foyer, un local pour garer les mobylettes, etc), mais de plus elle a menacé de retirer les bourses d'études aux élèves grévistes qui en bénéficient. Signalons que le directeur (qui se dit de gauche) et les professeurs de la CGT et du PCF ont refusé le moindre geste de solidarité à notre égard en nous expliquant que tout cela ne servait à rien car il fallait attendre les prochaines élections et une éventuelle victoire de la gauche pour abroger la loi Royer. De plus, ils ont affiché le plus profond mépris vis-à-vis de notre lutte et de nous-mêmes qui serions « incapables de nous organiser ». Cela ne nous a d'ailleurs nullement gênés pour continuer l'action.

A.J.S., ROUGE, UNCAL, même combat ?

Les printemps se suivent... et se ressemblent. L'année dernière déjà, au moment du développement de la lutte de la jeunesse contre la loi Debré, l'AJS et l'ex-Ligue Communiste avaient déployé tous leurs efforts pour mettre les CET à la remorque des lycéens, pour s'opposer à la mise sur pied d'une organisation autonome des jeunes collégiens popularisant des revendications susceptibles de mobiliser la jeunesse des CET en tant que couche spécifique de la jeunesse scolarisée, liée par mille liens au monde ouvrier. Cette lutte acharnée contre l'autonomie du Technique, logique pour des organisations petites-bourgeoises s'appuyant sur les lycéens et les étudiants et défendant leurs intérêts corporatistes, avait conduit l'ex-Ligue et l'AJS à s'opposer à une manifestation centrale du Technique, à expliquer gravement aux collégiens l'intérêt énorme que revêtait pour eux le mot d'ordre du « rétablissement des sursis », à combattre Lutte Ouvrière qui défendait une politique opposée.

Derrière la banderole de leur coordination, le 14 mars, des milliers d'élèves de CET ont montré qu'ils savaient reconnaître ceux qui défendent leur lutte et ceux qui veulent les mettre à la remorque des lycéens. (Ph. LO)

Cette année, les militants de Rouge et de l'AJS ont reçu, dès le début du mouvement, un renfort de taille pour mener leur politique de l'an passé : celui du PCF qui, contrairement à l'année dernière, ne boude pas le mouvement de la jeunesse mais tente au contraire d'en prendre la tête. Ce renfort de l'UNCAL (PCF) a même été extrêmement utile à l'AJS, et surtout à Rouge dont la présence dans les CET semble avoir fondu avec les vacances scolaires.

Les compagnons de route se sont donc retrouvés à trois pour tenter de mettre les CET à la remorque des lycéens, pour essayer d'étouffer toute représentation réelle des élèves de CET dans le mouvement, pour les empêcher, autant que faire se pouvait, de se doter d'une direction autonome. Jusqu'à ce jour, la troïka semble avoir connu une union heureuse. S'il y a eu des disputes, elles n'ont en tout cas jamais été publiques. Notre sainte famille a toujours crié et agi à l'unisson : pour que les élèves des lycées techniques — qui participent déjà aux coordinations lycéennes — puissent voter avec les CET, pour écarter toute idée de représentation proportionnelle aux organismes élus (Rouge et l'AJS ont en effet découvert les vertus « démocatiques » du scrutin majoritaire dont ils ont voté le principe à la coordination du 9 mars, reprenant ainsi à leur compte les méthodes chères à l'UDR) pour prêcher aux collégiens l'apolitisme. On a ainsi pu voir, toujours le 9 mars, un permanent du PCF du Val-de-Marne — élu par son CET n'est-ce pas ? — scander, de concert avec nos gauchistes, « Pas de politique, la parole aux collégiens ».

C'est sans doute pour mieux donner la parole aux collégiens que nos jésuites se sont efforcés de présenter, sans grand succès, comme la direction « légitime » des CET, un groupe de huit J.C. auquel s'était joint un militant de Rouge, tandis qu'ils boycottaient la manifestation centrale du Technique du mercredi 13 mars. Puis, après avoir été complètement noyés par les élèves de CET présents à la coordination tenue le même jour, ils en ont été réduits à fabriquer, pour la manifestation du jeudi 15 mars, une fausse banderole de la coordination des CET avec un rendez-vous de diversion à 15 heures à Philippe-Auguste. Les tâches ont été partagées en fonction des compétences et des possibilités. Rouge, bien implanté aux Beaux-Arts, s'est vu chargé de la confection de la fausse banderole. Les J.C. ont emmené au rendez-vous de diversion quelques centaines d'élèves de CET, dont certains d'ailleurs, après avoir compris de quoi il en retournait, ont repris le métro pour rejoindre le rendez-vous de la véritable coordination.

Commentant à sa manière les événements dans son dernier numéro, Rouge **écrit, sans rire :** « Il suffira que la vérité se sache pour qu'elle se retourne contre vous » **(L.O.).**

Pourquoi Rouge **emploie-t-il le futur ? Un temps du passé convient mieux. La vérité a déjà commencé à se savoir. Et on a vu aussi contre qui elle se retournait. Derrière votre fausse banderole, encadrée par vous-mêmes, l'AJS et l'UNCAL, on a pu compter exactement sept CET et un lycée technique, et à peine cinq à six cents collégiens. Derrière l'autre, la vraie, il y avait plus de soixante-dix CET et trois à quatre mille manifestants des CET.**

Pour leur part, les élèves de CET ont tranché, et nettement.

François DELAIN.

GRANDE-BRETAGNE

Wilson de nouveau au pouvoir :

La classe ouvrière anglaise n'a pas dit son dernier mot

(Ph. U.P.I.)

WILSON, leader travailliste, vient de retrouver après trois ans son poste de Premier ministre de la reine. Heath et les conservateurs, malgré leurs ultimes tentatives pour constituer un gouvernement de coalition, ont dû lui céder la place ; mais c'est de justesse ; les conservateurs sont battus, mais les travaillistes n'ont pas pour autant la majorité absolue à la Chambre. C'est décidément une bien piètre victoire pour Wilson qui a obtenu moins de voix à ces dernières élections qu'aux précédentes de 1970 où il avait été battu. Ce n'est que parce qu'il a toutefois perdu moins de voix que les conservateurs, que le voilà tout de même gagnant.

Une bonne partie de la classe ouvrière britannique se rappelle sans doute la politique anti-ouvrière des travaillistes au gouvernement. Et il y a de quoi. Dans le cadre de leur politique d'austérité, ils prévoyaient entre autres que les salaires ne pourraient augmenter de plus de 3,5 % par an. Pour plus de sûreté était prévue une procédure tendant à limiter les grèves. Toute hausse nouvelle de salaire était bloquée par le gouvernement pendant trois mois ; et était puni de fortes amendes — ou à défaut de la prison —, quiconque entreprenait une action ou invitait les travailleurs à faire grève pour obtenir un nouvel accord salarial.

Ce projet fut d'ailleurs repris et développé par le ministre du Travail Barbara Castle, qui, en 1969, déposa un projet de loi, prévoyant un délai de vingt-huit jours entre l'annonce d'une grève et l'arrêt effectif du travail, et la nécessité d'un recours au vote à bulletins secrets pour décider d'une grève, le tout assorti d'amendes pour les syndicats ou les militants syndicaux qui passeraient outre. Et si le projet, quoique voté aux Communes, ne passa pas, ce fut grâce à la combativité des travailleurs qui ne se laissèrent pas intimider. Car les différents gouvernements travaillistes ont été marqués, de 1964 à 1970, par toute une série de grandes grèves, celles des marins, des cheminots, des dockers, et enfin celle des travailleurs de chez Ford qui réussirent à faire reculer le patronat et le gouvernement qui l'appuyait en obtenant malgré la loi une hausse de salaires de plus de 7 %.

Cette expérience est encore présente dans la mémoire de la classe ouvrière anglaise. Et, tout travailliste qu'il est, il n'est pas certain que Wilson réussira à lui imposer, en 1974, une réédition de sa politique de 1964-1970.

Cécile BERNIER.

Les mineurs en grève. Les seules armes des travailleurs anglais, ce sont leurs armes de classe. (Ph. UPI)

Le gouvernement Wilson de 1964-1970 :

SIX ANS DE POLITIQUE ANTI-OUVRIÈRE

S'IL fallait considérer le Labour Party d'après les Mac Donald, les Henderson et compagnie, il faudrait dire qu'ils sont venus achever l'asservissement complet de la classe ouvrière à la société bourgeoise. » Léon Trotsky **(Où va l'Angleterre ?).**

Cette appréciation, portée en 1925, sur les dirigeants du Labour Party, Trotsky ne la renierait sans doute pas en parlant de leurs successeurs.

Depuis la fin de la guerre, les travaillistes se sont trouvés à deux reprises au gouvernement, et là, avec une remarquable constance, ils ont mené une politique hostile aux travailleurs.

Déjà, en 1940, ils participaient au cabinet d'Union nationale de Winston Churchill et soutenaient largement sa politique d' « effort de guerre » et de mobilisation générale.

En 1945, leur victoire aux élections amènera leur leader, Attlee, à constituer le gouvernement, et, de 1945 à 1951, le Labour Party va s'attaquer résolument à la reconstruction de l'économie bourgeoise. Cela se traduira par une politique de dirigisme économique (en particulier la nationalisation des aciéries et des houillères), et surtout par une politique d'austérité rigoureuse vis-à-vis de la classe ouvrière.

C'est une politique de redressement d'une bourgeoisie en crise analogue qui sera menée par Wilson de 1964 à 1970.

La principale tâche à laquelle celui-ci va s'atteler sera la remise en ordre des finances gouvernementales, à travers, comme son prédécesseur Attlee, une politique d'austérité pour les travailleurs.

Relégué dans l' « opposition » depuis 1970, le Labour Party ne s'est pas contenté d'un rôle de spectateur passif.

Ainsi, lorsque fut votée la loi Carr (loi qui permet l'emprisonnement de délégués ouvriers pour faits de grève), la bureaucratie syndicale, appuyée par le Labour Party, a décommandé la grève générale et multiplié les appels au calme et au « rétablissement de l'ordre ».

De même, lorsque Heath fit voter l'état d'urgence pour s'opposer à la grève des dockers qui protestaient contre l'arrestation de cinq de leurs délégués, Wilson déclarait que son parti ne pouvait s'opposer à une telle décision « en raison des circonstances spéciales ». Le Labour Party donnait, ainsi, toute latitude aux conservateurs de réprimer la grève.

Rappelé au gouvernement, après la démission de Heath imposée par les mineurs en grève, Wilson a négocié la reprise du travail en acceptant de consacrer 100 millions de livres au réajustement des salaires des mineurs. Mais, dès à présent, il annonce le programme des sacrifices que « chacun » devra consentir pour permettre ce rajustement. Car, cet argent, il n'a nullement l'intention de l'arracher à la bourgeoisie, mais de le prendre dans la poche des autres travailleurs. La preuve en est qu'il a déjà renoncé à appliquer la « taxe annuelle sur la fortune », inscrite dans son programme électoral, de même qu'il a mis en veilleuse son programme de nationalisations, fort mal vu par la bourgeoisie anglaise.

Le Labour Party au pouvoir, ce n'est donc rien d'autre que l'alternative de « gauche » de la bourgeoisie anglaise en crise.

Mais les mineurs ont bien réussi à chasser Heath et l'ensemble des travailleurs britanniques n'a pas encore dit son dernier mot. Rien ne prouve qu'ils soient décidés à payer la note...

Pascale ROBLET.

La gauche révolutionnaire et le P.C. :

DES RÉSULTATS ÉLECTORAUX MODESTES

Pour la première fois, lors des dernières élections législatives, des groupes révolutionnaires britanniques présentaient quelques candidats. Deux formations trotskystes, le Parti Révolutionnaire des Travailleurs (WRP, anciennement lié à l'OCI-AJS) en présentait neuf et le Groupe Marxiste International (IMG, lié à Rouge) trois. De plus, un groupe maoïste avait mis en compétition cinq candidats.

Les candidats de la gauche révolutionnaire recueillent en moyenne un tout petit peu plus de 1 % des suffrages exprimés dans les circonscriptions où ils étaient en lice et un peu moins de 1,9 % des voix des travaillistes.

Le Parti Révolutionnaire des Travailleurs fait son meilleur score dans la circonscription de Ponte-Fract and Castleford dans un district minier du Yorkshire. Là, il obtient 2,2 % des suffrages exprimés sur le nom de son candidat, un ouvrier mineur, et il atteint presque 3 % des voix du Parti Travailliste. Vient ensuite la circonscription de Newham North East, dans la banlieue londonienne, où sa candidate était l'actrice Vanessa Redgrave qui obtient 1,7 % des exprimés et un peu plus de 3 % des voix du Parti Travailliste. Sur l'ensemble des neuf candidats du Parti Révolutionnaire des Travailleurs, cinq n'atteignent pas les 1 % et quatre les dépassent.

Quant au Groupe Marxiste International, il ne dépasse nulle part les 1 %, son meilleur score étant atteint à Sheffield-Atterdiffe par son dirigeant, Tariq Ali, qui fait un peu plus de 0,9 %.

Du côté des maoïstes, la situation est à peu de chose près identique. Ils obtiennent moins de 1 % des exprimés en moyenne et un peu plus de 1,5 % des voix des travaillistes.

De son côté, le Parti Communiste recule très sensiblement par rapport aux élections précédentes. Ses quarante-quatre candidats n'obtiennent, au total, que 32.741 voix contre 38.431 voix pour cinquante-huit candidats en 1970. Notons cependant qu'à l'exception de l'Ecosse, les candidats du PC voient un peu partout leurs positions s'effriter en pourcentage de suffrages exprimés et de voix du Parti Travailliste. En moyenne, sur l'ensemble de ces quarante-quatre circonscriptions, le PC obtient un peu plus de 2 % des exprimés et moins de 4 % des voix travaillistes. Une exception de taille cependant : la circonscription de Dumbartonshire Central en Ecosse. Là, le candidat du PC, Jimmy Reid, obtient 14,4 % des suffrages exprimés (contre 44,1 % aux travaillistes) et plus de 36 % des voix travaillistes (5.928 contre 16.439). Mais il faut dire que cette circonscription est celle des chantiers de la Clyde et que Jimmy Reid fut un des dirigeants ouvriers qui dirigea l'occupation des chantiers par les travailleurs.

En bref, les résultats très modestes obtenus par les candidats révolutionnaires (plus modestes même qu'en France, où les candidats LO obtinrent par exemple l'an dernier 2,3 % des suffrages exprimés en moyenne, 5 % des voix de la gauche unie et 10 % des voix du seul PC) montrent que nos camarades britanniques ont, comme l'ensemble du mouvement révolutionnaire, encore beaucoup à faire pour se faire reconnaître comme tendance par une fraction appréciable des travailleurs.

Jean LIEVIN.

ESPAGNE

A propos des incidents entre Franco et l'Église :

QUAND LA RÉACTION EN SOUTANE SE VEUT CONTESTATAIRE

A la suite de la prise de position de l'évêque de Bilbao en faveur des « **droits du peuple basque** » et « **contre la répression** », le ton est vite monté entre l'Eglise espagnole et le Vatican d'une part, le régime franquiste de l'autre, l'évêque de Bilbao étant menacé d'expulsion.

La hiérarchie ecclésiastique espagnole, de même que le Vatican, a tenu à manifester son soutien à l'évêque de Bilbao. Car, depuis plusieurs années, l'Eglise espagnole tient à marquer ses distances vis-à-vis de la dictature, se préparant au lendemain du règne du Caudillo.

On voit aujourd'hui le Vatican déplorer l'exécution du militant anarchiste Puig Antich, ou encore l'évêque de Barcelone célébrer une messe en sa mémoire. Pourtant, cet évêque de Bilbao, qui joue les contestataires, n'est autre qu'un ancien aumônier des brigades carlistes pendant la guerre civile... Et ce n'était pas une exception.

Juillet 1936. L'Eglise, symbole et soutien d'un ordre détesté, subit la colère populaire. (Ph. Viollet)

UN PILIER DE LA REACTION...

Adversaire de toute réforme libérale, identifiant laïcité et communisme, l'Eglise espagnole entonna en 1936, dès le début de la guerre civile, les trompettes de la croisade contre le « **communisme destructeur** ». Le Vatican et la hiérarchie ecclésiastique espagnole, qui se donnent aujourd'hui de grands airs de libéraux et d'humanistes, ont épousé la cause franquiste, justifié les massacres de travailleurs, été partie prenante dans l'écrasement de la classe ouvrière d'Espagne.

Pilier de tous les régimes réactionnaires — de la monarchie d'Alfonso XIII comme du début de la République —, l'Eglise incarnait la réaction la plus obtuse, les privilèges les plus insolents.

En 1931, l'Eglise espagnole regroupait quatre-vingt mille prêtres, moines, religieuses, chiffre égal à celui des élèves de l'enseignement secondaire ! Avec ses onze mille domaines, elle n'était pas loin d'être le plus gros propriétaire terrien du pays, sans compter les nombreuses entreprises industrielles qu'elle contrôlait. Obscurantiste, rétrograde, elle avait néanmoins le quasi-monopole de l'enseignement...

Vivant en parasites sur le dos des travailleurs et des paysans pauvres, les prélats se servaient généreusement : alors que le revenu annuel de la majorité des familles paysannes n'atteignait pas 350 pesetas, celui du seul archevêque de Tolède s'élevait à 600.000 pesetas !

...QUE VEULENT ABATTRE LES TRAVAILLEURS

L'édifice de l'Eglise n'avait pas été ébranlé le moins du monde par la proclamation de la République en 1931 : il y a bien eu quelques lois laïques qui furent votées, mais elles restèrent lettre morte, tous les privilégiés du régime se plaçant du côté de l'Eglise. Après la chute de la monarchie, c'est contre l'Eglise que les masses populaires tournèrent leur colère : les incendies de couvents et d'églises marquèrent le mois de mai 1931.

Lorsqu'éclate, en juillet 1936, le pronunciamento franquiste et que les travailleurs contre-attaquent, nombre de prêtres, de moines catalans, barricadés dans les églises, tirent sur les ouvriers, apportant déjà leur soutien à l'armée insurgée. En réaction à cela, mais aussi par dégoût de l'obscurantisme et de l'oppression qu'incarne l'Eglise, couvents et églises sont incendiés, pillés, les richesses qu'ils contenaient servant à financer les activités de la révolution.

Plus tard, partout où les troupes franquistes n'ont pas remporté la victoire, tous les édifices du culte sont transformés en garages, marchés, écuries ; les seuls prêtres qui restent en dehors du Pays Basque où le clergé nationaliste est rallié à la République sont ceux qui ont abandonné leur soutane à temps, les autres ayant été arrêtés, fusillés, ou bien ayant fui en zone nationaliste.

L'EGLISE AUX COTES DE FRANCO

Ce qui s'est passé durant cete période ne fait que traduire le fait que l'Eglise — comme toute la bourgeoisie, tous les privilégiés espagnols — a choisi le camp de Franco, le gouvernement bourgeois de l'Espagne « républicaine » ne représentant plus que « l'ombre de la bourgeoisie ».

Dans les territoires que contrôlent les troupes franquistes, l'Eglise occupe par contre, une place de choix. Le gouvernement franquiste se dépêche de rétablir l'Eglise dans toutes ses prérogatives, abolissant la législation sur le divorce — effaçant du même coup le peu qu'avait fait la République —, autorisant le retour des Jésuites en Espagne. L'alliance entre le **Movimiento** d'une part, l'Eglise et le Vatican de l'autre est bien scellée.

En retour, l'Eglise va bien servir le régime, son action se développant sur deux plans : appuyer la terreur vis-à-vis de la population et justifier la contre-révolution sur le plan international.

Aux uniformes et aux insignes franquistes se mêlent les soutanes et les bannières des hommes d'Eglise. L'obligation d'assister à la messe est assortie de sérieuses menaces pour les contrevenants. Les sermons le rappellent, tout en prêchant la guerre sainte : « **Il faut balayer toute cette pourriture... Je vous avertis : tout le monde à la messe ! Je n'admets pas d'excuse !** », clame un prêtre. Les rares prêtres qui protestent contre les crimes perpétrés par les hommes de main de Franco sont tout simplement passés par les armes.

L'instruction religieuse est rendue obligatoire, on développe la bigoterie dans les écoles : dans chaque salle de classe, une image de la « Vierge » doit être placée et, devant elle, les écoliers doivent obligatoirement prononcer des formules rituelles...

L'Eglise tâche aussi de convaincre l'extérieur du bien-fondé de la cause qu'elle a épousée : elle n'a pas voulu la guerre — prétend-elle —, mais celle-ci est un « **remède héroïque** » contre le « **communisme destructeur** », la révolution « **antidivine** », affirme la « **Lettre collective des évêques espagnols** » de juillet 1937. La hiérarchie ecclésiastique espagnole proclame au reste du monde que « **Dieu a permis que notre pays fût un champ d'expérience pour les idées et les systèmes qui aspirent à conquérir le monde** ».

Parmi les forces qui ont écrasé la classe ouvrière espagnole, l'Eglise a été en bonne place. Et si, aujourd'hui, elle cherche à se dédouaner en jouant les contestataires, les champions du libéralisme, les travailleurs ne devront pas s'y laisser prendre. Car, même si de jeunes prêtres sont sincèrement opposés à la dictature franquiste, même si des militants ouvriers catholiques ont joué un rôle non négligeable dans la renaissance du mouvement ouvrier espagnol, et en particulier dans la formation des Commissions Ouvrières, la hiérarchie catholique n'a pas changé de nature. Derrière son nouveau masque, elle reste une fidèle servante de la bourgeoisie.

A.L.

LE CHILI, SIX MOIS A

LA DICTATURE SANS FARD DU CAPITAL ET DES U.S.A.

Les premières mesures économiques de la junte ont consisté à reprivatiser un grand nombre d'usines et d'entreprises qui avaient été nationalisées « arbitrairement » sous l'Unité populaire. Nombre d'entre elles, en effet, avaient été étatisées parce que les travailleurs les avaient occupées et refusaient de travailler pour le patron ; d'autres parce que le patron était parti lui-même en expatriant ses capitaux.

De même, le gouvernement de Pinochet a restitué à leur ancien propriétaire les terres expropriées « illégalement ».

Dans les premières semaines, la junte se répandit en paroles rassurantes pour les capitalistes et en professions de foi libérales (en matière d'économie s'entend !). Depuis, il semble que les difficultés économiques aient contraint les nouvelles autorités à adopter une attitude plus « dirigiste ». C'est ainsi qu'un délégué des autorités militaires siège désormais dans les conseils d'administration, avec droit de veto.

Des militaires, dans une boutique d'alimentation « contrôlent les prix », mitraillette au poing. Les prix ou la population ? (Ph. David - Fotolib)

Car la situation économique ne s'est nullement améliorée depuis la chute de l'Unité populaire. Dans les jours qui suivirent le putsch, certes, la mise en vente des stocks du marché noir créa une illusion d'abondance et de reprise économique. Les prix baissèrent de 50 %... par rapport à ceux du marché noir. Mais rapidement les queues réapparurent devant les magasins et la hausse des prix recommença.

Une politique « compréhensive » vis-à-vis des USA

L' « expérience » d'Allende, par-delà les phrases à coloration socialiste, consistait à obtenir vis-à-vis de l'impérialisme davantage d'indépendance pour la bourgeoisie chilienne. Les Etats-Unis répliquèrent en étranglant économiquement le Chili, en coupant les lignes de crédit et en refusant, en 1973, de consolider l'énorme dette extérieure (4 milliards de dollars) qu'Allende avait héritée de son prédécesseur Eduardo Frei.

Dès son arrivée au pouvoir, la junte se montra « compréhensive » à l'égard des intérêts nord-américains. Parmi les entreprises restituées à leur ancien propriétaire, bon nombre étaient à capitaux US. On vit ainsi revenir les patrons de Ford, Dow Chemical, Phelps Dodge...

Il y a toutefois une exception : les mines de cuivre. La junte ne tenait pas à se priver de la principale ressource du Chili, source de 80 % de ses rentrées de devises. D'ailleurs, la nationalisation du cuivre avait été votée à l'unanimité au Parlement en 1971.

Mais les militaires acceptèrent le principe d'une indemnisation des deux grandes compagnies américaines de cuivre, l'Anaconda et la Kennecott.

En contrepartie, les USA admirent l'étalement du payement de la dette extérieure (un accord à ce sujet a été signé le 23 février entre le Chili et ses créanciers du Club de Paris). Et les principaux organismes financiers contrôlés par les USA (Fonds Monétaire International, banque mondiale, banque interaméricaine de développement) rouvrirent les vannes du crédit.

L'écrasement économique de la classe ouvrière...

Mais tout cela est loin d'être suffisant pour redresser l'économie chilienne. Pour y parvenir, la junte a recours à une méthode bien connue : développer au maximum les exportations (de cuivre essentiellement) et réduire au minimum les importations. Mais comme le Chili dépend à plus de 50 % de ces importations pour les produits alimentaires, une telle politique signifie une agression brutale contre le niveau de vie des travailleurs.

Depuis septembre, les salaires sont pratiquement bloqués. Par contre, au nom de la « vérité des prix », le gouvernement organise lui-même l'inflation et celle-ci a battu tous les records des derniers mois de l'Unité populaire.

Le Monde Diplomatique de décembre, écrit : **« les vitrines des boulangeries regorgent de pain rassis dont le prix vient de quadrupler. A la fin du mois d'octobre, l'essence est passée de 7 à 70 escudos le litre, le lait de 10 à 30 escudos ».** En janvier, nouvelle charrette de hausses : 100 % sur le sucre, 100 % sur les transports en commun, 200 % sur la farine, 300 % sur les cigarettes. Et ce ne sont que quelques exemples. De février 1973 à février 1974, les prix ont augmenté de plus de 1.000 %, les salaires de 500 % seulement. C'est-à-dire que le pouvoir d'achat des travailleurs a été divisé par deux ! De plus, la Sécurité sociale a été transformée en un système d'épargne forcée.

Et à tout cela, il faut ajouter le nombre colossal de licenciements à la suite du coup d'Etat (500.000 selon **l'Humanité** du 18 février). Dans la situation actuelle, cela signifie que des centaines de milliers de familles sont menacées de se trouver dans une gêne tragique.

J.-L. C.

QUAND LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE S'AP

"TENDANCES ANTI-DÉMOCRATIQUES" DES

L'ordre règne au Chili. Des milliers de travailleurs ont été immolés sur l'autel du capital. Des milliers d'autres croupissent dans les prisons, les camps, les îles. Partis ouvriers et syndicats sont dissous. Le Parlement est dissous. Les journaux — ceux qui sont autorisés à paraître — sont censurés. Certains, comme le Mercurio, **sont devenus des officines de délation. Le Conseil des médecins demande à ses adhérents de dresser des listes de collègues « à radier », « à arrêter », « à fusiller ». La tête des dirigeants de l'Union populaire est mise à prix : 5.000 dollars pour Carlos Altamirano, secrétaire général du PS ; 5.000 dollars également pour Miguel Enriquez, dirigeant du MIR.**

La répression n'a épargné aucune couche de la population. Les paysans surpris par le couvre-feu sont arrêtés, souvent fusillés. D'après Le monde **du 21 septembre, trois cent cinquante élèves sous-officiers ont été fusillés près de Conception.**

Un journaliste suédois a été arrêté et interné au stade national dans les premiers jours du putsch. Plus tard, de nombreux journalistes étrangers furent expulsés. L'ambassadeur de Suède lui-même sera déclaré personna non grata...

Tant de zèle a fini par gêner certaines personnes qui n'auraient pourtant pas mieux demandé que de soutenir la junte. C'est le cas notamment des dirigeants de la Démocratie-Chrétienne.

La Démocratie-Chrétienne a tout fait pour contribuer à la chute du gouvernement Allende. Dans les derniers jours, c'est presque ouvertement qu'elle demandait aux militaires d'intervenir. Ses dirigeants applaudirent le coup d'Etat, saluèrent les généraux putschistes comme des sauveurs, leur proposèrent même leur collaboration « technique »...

Mais les nouveaux maîtres mirent les politiciens « en vacances », « suspendirent » les partis non marxistes (dont la Démocratie-Chrétienne) et firent clairement savoir à ces messieurs qu'ils n'avaient que faire de leurs services « techniques ».

C'est alors que les dirigeants démocrates-chrétiens, après avoir justifié la répression, commencèrent à se fâcher tout rouge. Ainsi le président du parti, Alwyn, déclarait le 21 septembre : « Si certains voulaient utiliser les derniers événements pour revenir en arrière et établir un modèle permanent de type dictatorial, les démocrates-chrétiens seraient clairement et catégoriquement contre et l'on nous trouverait sur les barricades ».

Plus de cinq mois après ces déclarations tonitruantes, on n'a toujours pas vu Alwyn sur une barricade. Pourtant, Pinochet n'a pas raté une occasion d'affirmer qu'il se trouvait très bien au pouvoir et n'avait nullement l'intention de le remettre aux civils... en tout cas pas avant que le marxisme ne soit « extirpé » du Chili, et cela bien sûr va prendre longtemps. Même pour des élections, la Démocratie-Chrétienne devra patienter : « Ceux qui pensent qu'il y aura des élections d'ici deux à trois ans feraient mieux de compter au moins cinq ans et peut-être beaucoup plus ».

Il y avait là de quoi refroidir les plus chauds. Alwyn lui-même finit par admettre : « Nous craignons **(!)** que les tendances antidémocratiques ne finissent par l'emporter ».

Eh oui, quand les militaires s'installent au pouvoir, ils y prennent goût. Allende, avant Alwyn, en a fait l'expérience. Il est vrai qu'Allende a eu une fin tragique, alors qu'Alwyn semble se cantonner dans le rôle de bouffon.

Jean-Louis CHAMPENOIS.

PRES

« Fiancez-vous avec le Chili », proclame cette affiche de la junte. Aux capitaux rétablis dans « leur confiance », elle offre sa protection entière.

(Ph. Jean-François Fotolib)

...et de la petite-bourgeoisie

Mais si la classe ouvrière est la première et la plus durement touchée par cette politique, elle n'est pas la seule. Toute une fraction de la petite-bourgeoisie chilienne, qui vit essentiellement du marché intérieur, voit ses affaires péricliter. Les ventes ont diminué de plus de 10 % depuis octobre. Et on entend des représentants de cette petite-bourgeoisie élever timidement la voix, comme par exemple le journal démocrate-chrétien **La Prensa,** réclamant une augmentation des salaires car **« c'est une formule qui, à notre sens, stimule d'une manière plus effective la production ».**

Car contre la classe ouvrière et contre les classes moyennes chiliennes, c'est maintenant la dictature sans fard du grand capital et de l'impérialisme américain.

J.-L. C.

ERÇOIT DES MILITAIRES

« L'ordre règne au Chili. » L'armée, la police, sont à chaque coin de rue. Pour faire régner la terreur, elles n'ont plus besoin de la Démocratie-Chrétienne.

(Ph. Darde - Fotolib)

DEUX DOCUMENTS

• UN LIVRE :

Le livre noir de l'intervention américaine au Chili

de Armando Uribe

L'auteur de cet ouvrage, membre de la Gauche Chrétienne (l'un des partis de l'Union populaire), fut à l'époque d'Allende ambassadeur du Chili à Pékin ; sous Frei, il avait été conseiller d'ambassade à New York, où il apprit à connaître la nature des liens entre son pays et l'impérialisme américain.

De lecture parfois pénible à cause du jargon diplomatique, ce Livre noir *nous livre quelques aspects de l'intervention américaine au Chili, qui était devenu un* « Vietnam invisible et silencieux ».

Armando Uribe se garde de transformer l'histoire en un roman d'espionnage. Certes, complots et conspirations n'ont pas cessé pendant trois ans contre le gouvernement Allende, et la main des USA y est toujours présente. Mais il s'agit là d'un aspect mineur ; c'est à un tout autre niveau que se situait l'intervention américaine.

Cette intervention fut d'abord et avant tout économique. Dès la nationalisation du cuivre au printemps 1971, l'impérialisme américain organisa l'étranglement du Chili. Tous les moyens furent employés, du rappel de techniciens américains au refus de fournir du matériel de rechange, en passant par la vente des stocks de cuivre américains pour faire baisser le cours de ce métal ; ce fut surtout le boycott du Chili par les instituts de crédit contrôlés par les USA, qui provoqua en grande partie l'inflation galopante des derniers mois de l'Unité populaire.

Plutôt que d'intervenir militairement, les dirigeants américains préférèrent faire pourrir la situation économique à l'intérieur du pays. Quant au rôle des Etats-Unis dans le coup d'Etat du 11 septembre, s'il n'est nullement négligeable, il est politique plus que militaire. Mais l'armée chilienne, comme toutes les armées latino-américaines, entretenait des liens étroits et multiples avec l'armée US (livraison d'armes, missions, formation d'officiers, participation aux manœuvres Unitas ainsi qu'à une multitude d'organismes de « coopération » militaire...). D'après Uribe, « les missions militaires nord-américaines au Chili, les relations bilatérales établies entre les deux pays, et les regards attentifs du Pentagone sur les affaires chiliennes depuis le début des années soixante, permettaient aux Etats-Unis d'être mieux informés sur la situation des forces armées que les autorités civiles de Santiago ».

S'il ne fait pas de révélations sensationnelles, ce livre ne manque pas pour autant d'intérêt. Entre autres, il montre comment le gouvernement d'Allende essaya de se défendre : essentiellement par des arguties juridiques. « Nous étions dans notre droit », c'est un peu le leitmotiv de ce Livre noir.

Mais contre l'impérialisme, le « bon droit » est bien loin de suffire. Pinochet est là pour le prouver... et ce sont des gens comme Uribe qui lui ont servi de marchepied !

J.-L. C.

Le livre noir de l'intervention américaine au Chili, d'Armando Uribe - Editions Seuil - 18,50 F.

• UN FILM :

Quand le peuple s'éveille

(Film collectif réalisé par le Front des travailleurs révolutionnaires du cinéma latino-américain.)

Voici encore un film chilien projeté dans une petite salle du Quartier latin, loin du grand public. Et c'est bien dommage, car c'est un film à voir et à faire voir.

Il s'agit d'un documentaire sur l'Unité populaire. Une Unité populaire sur laquelle plane déjà l'ombre du coup d'Etat. Les réalisateurs ont d'ailleurs intercalé quelques séquences sur le putsch de septembre, en noir et blanc ou plutôt en noir et gris.

Mais ce qui fait tout l'intérêt du film, c'est qu'il est une sorte d'interview des différentes classes de la société chilienne. Tour à tour défilent devant la caméra une riche propriétaire terrienne, un paysan, des habitants des poblaciones, des ouvriers. Chacun s'explique, chacun communique ses espoirs, ses craintes, sa haine.

Parmi les ouvriers et les paysans interrogés, aucun ne croit à la possibilité d'un passage pacifique au socialisme, tous pensent que l'épreuve de force est inéluctable et qu'il faut s'y préparer. « Il va falloir que la classe ouvrière prenne les armes » *déclare l'un des ouvriers.*

La classe ouvrière n'a pas encore pris les armes ; mais elle a commencé à s'organiser, confusément, en dehors des partis et syndicats traditionnels, pour faire échec au sabotage économique de la bourgeoisie et à la répression des forces de l'ordre. Le film nous montre en particulier les JAP, organismes créés pour lutter contre le marché noir et essayer d'organiser le ravitaillement dans les quartiers les plus pauvres. Il nous montre la mobilisation des ouvriers et des paysans, leur participation active à de nombreuses réunions, aux manifestations. Et c'est avec émotion qu'on voit revivre cette classe ouvrière forte et combative, qui sera écrasée quelques mois plus tard.

Cette mobilisation et cette conscience ne vont pas sans une défiance grandissante envers le gouvernement Allende. De nombreuses réflexions en témoignent. Malheureusement, il reste bien des illusions, que les réalisateurs, dont les positions sont proches de celles du MIR, semblent d'ailleurs partager. Car malgré leurs critiques parfois âpres, les ouvriers considèrent encore le gouvernement d'Unité populaire comme leur gouvernement. Ils continuent quand même à lui faire un peu confiance, d'autant plus facilement d'ailleurs que toutes les organisations ouvrières poussent dans ce sens.

S'expliquant sur le but du film, l'un des réalisateurs écrivait : « Il faut absolument que le peuple chilien se demande à quoi est dû en fin de compte le massacre de dizaines de milliers de camarades. Combien de militants surpris dans leurs usines, sur leurs lieux de travail, ont résisté spontanément en désespoir de cause et ont été tués, alors qu'ils auraient pu combattre, dans d'autres conditions, avec une tout autre efficacité ». *La réponse, le film la laisse entrevoir : quand le peuple s'éveille, les dirigeants de la gauche et d'une certaine extrême-gauche font tout pour l'endormir à nouveau.*

J.-L. C.

LES EMPLOYÉS DE BANQUE NE CÉDER(

FINALEMENT, la direction du Crédit Lyonnais a osé faire intervenir la police pour nous expulser des locaux occupés du siège central.

C'est vendredi 15, vers 6 heures du matin, que le quartier a été investi par de nombreux cars de flics et de gardes mobiles.

Au même moment, le piquet de nuit s'apercevait que le téléphone, tant intérieur qu'extérieur, était coupé, et faisait réveiller tous les occupants.

Après qu'un huissier et un commissaire nous aient demandé d'évacuer et devant notre refus, à 7 heures, les flics n'hésitent pas à enfoncer la porte du garage rue Ménars, avec un bulldozer.

Le Comité de grève ayant décidé qu'en cas d'intervention de la police, nous nous regrouperions devant la porte Grétry, c'est par là que nous sortirons à une centaine, lorsque les flics (avec à leur tête Carlier — chef de la sécurité de la boîte —), envahissant les couloirs, nous rejoignent devant la porte.

Nous sortons la tête haute, banderole du Comité de grève en tête, en chantant l'Internationale. **Sur notre passage, un délégué CGT, venu diffuser un tract, lève le poing, manifestement gêné. Lorsque notre manifestation improvisée fera le tour du siège central, nous retrouvons d'autres délégués CGT distribuant leur tract, comme si de rien n'était. Les cris fusent alors chez les occupants :** « Merci aux flics et à la CGT ». **(La CGT avait dénoncé l'occupation dans un tract.)**

Ainsi, l'occupation du siège aura duré dix jours.

Lundi dernier, le 11 mars, la direction générale du Crédit Lyonnais avait reçu les délégués syndicaux pour leur dire... qu'elle n'avait rien à leur dire, car elle-même attendait une réponse de l'APB et même des pouvoirs publics !

Le juge d'instance, qui recevait à son tour les délégués à 14 heures, concluait malgré tout à une reprise du dialogue entre syndicats et direction et indiquait qu'il délivrerait le lendemain un arrêté d'expulsion assorti d'un délai.

Et le lendemain, alors que la direction n'avait toujours apporté aucune réponse concrète à nos revendications, l'ordonnance de référé nous sommait de quitter les locaux de notre plein gré le mercredi 13, avant 17 heures.

Bien entendu, le Comité de grève avait décidé de ne pas évacuer et, vers 19 heures, la direction vint, accompagnée de deux huissiers, constater notre refus de partir.

Après l'intervention des forces de police au siège, l'immeuble René-Boulanger est toujours occupé. Et pour le moment la direction n'a entamé aucune procédure en justice. Mais les grévistes savent qu'elle est très capable de s'asseoir sur la légalité et ils s'attendent chaque jour à voir les flics venir les déloger.

L'évacuation du siège n'a pas démoralisé les grévistes. Car le jour même, nous appelions à la coordination des Comités de grève à 13 h 30, rue René-Boulanger. Là, nous décidâmes de riposter à l'occupation, non seulement en continuant la grève, mais en mettant en place des piquets de grève.

La commission agences, de son côté, téléphonait immédiatement aux agences pour les tenir au courant. Un tract « Comité de grève - CFDT - FO - SNB » était rapidement préparé pour les appeler à continuer ou à rejoindre la grève dès lundi. Des collages du tract autour des agences étaient organisés durant le week-end.

Après l'évacuation du siège, les Comités de grève ont permis de centraliser les initiatives de tous pour la poursuite de l'action.

Le rôle du Comité de grève, son existence avait déjà représenté un pôle d'attraction durant toute la semaine pour les autres banques. Plusieurs délégations de grévistes de la BNP et de la Société Générale sont venus soit nous apporter leur soutien, soit chercher de l'aide,

La CGT veut casser la grève à St-Martin

Alors que depuis quatre et cinq semaines le personnel de Saint-Martin - René Boulanger est en grève totale à 70 %, que depuis le 4 mars des piquets de grève sont en place chaque matin sur les deux immeubles et que René-Boulanger est occupé aussi la nuit, que le Comité de grève est extrêmement dynamique, que les assemblées générales décident chaque jour, la CGT — qui soutenait jusqu'à présent la grève et l'occupation, et dont certains de ses militants s'étaient fait élire au Comité de grève — a depuis deux jours changé complètement de tactique.

Jeudi 14, en assemblée générale, une déléguée CGT a pris la parole pour dire que notre forme de grève ne nous mènerait pas à la victoire et qu'il fallait en revenir aux débrayages. S'appuyant sur le fait que la participation aux assemblées était moins importante qu'au début du mouvement, elle tenta de démoraliser les grévistes présents.

Elle se fit huer et tous les délégués CGT quittèrent la réunion aussitôt après. Seul un syndiqué eut le courage de continuer à discuter.

Le vendredi, la CGT diffusait le tract dont nous publions des extraits :

« Voilà quatre semaines et même cinq pour certains services que la grève a commencé et nous devons faire le point de la situation pour décider de la forme à adopter pour poursuivre efficacement notre action.

Saint-Martin - René-Boulanger s'est enlisé dans une forme d'action qui réduit à la passivité l'immense majorité du personnel qui avait pourtant montré sa détermination.

Il nous faut sortir de cette ornière en permettant à tous d'exprimer leur combativité pour retrouver le dynamisme de notre action de masse et recoller à l'ensemble du mouvement.

...Nous pouvons encore recoller au peloton. La CGT n'exclut aucune forme d'action pourvu qu'elle permette la participation de la majorité du personnel.

Seule l'unité de toutes les forces sur un programme d'actions peut permettre l'aboutissement de nos revendications. C'est pourquoi nous appelons la totalité du personnel à se prononcer, par un vote à bulletin secret, sur les formes d'action qu'il est en mesure d'assurer d'une manière plus active et plus large.

Tous lundi 18 mars, de 9 heures à 10 heures, à la Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau. »

Ainsi la CGT est prête dès lundi, en faisant voter grévistes et non-grévistes et en démoralisant le personnel, à tenter de casser la grève.

Mais tant le Comité de grève que l'ensemble des grévistes savent bien que ce ne sont pas des débrayages qui feront céder les banquiers. Avec l'aide de ceux du siège et des agences, ils sont prêts à lutter jusqu'au bout pour obtenir satisfaction.

Lundi, le Comité de grève a décidé de s'opposer au vote de la CGT.

Correspondant L.O.

Évacuation d'un chef de la sécurité par le Comité de grève

Depuis le début de l'occupation des locaux, deux chefs de la sécurité pénétraient dans les lieux et cela déplaisait fortement à l'ensemble des occupants.

Ils se tenaient à tour de rôle dans la cabine des gardiens située à l'entrée Grétry, ou bien circulaient librement dans les immeubles occupés, semant facilement les grévistes chargés de les suivre afin de savoir ce qu'ils faisaient.

Mardi 12, le Comité de grève décida de mettre le point à l'ordre du jour. Tous tombèrent d'accord pour dire que la présence des pompiers suffisait amplement pour s'occuper de la sécurité. Et leur expulsion fut soumise au vote de l'assemblée générale qui entérina la décision à une écrasante majorité.

Il faut dire que Dailly et Gouthier sont particulièrement détestés, et de tous ceux qui travaillent sous leurs ordres et de tous ceux qui les connaissent de longue date.

Le soir même, une vingtaine de membres du Comité de grève décide de passer aux actes, et de procéder à l'expulsion de Dailly qui attend que son compère Gouthier vienne le relever.

Nous entrons dans la cabine des gardiens et nous informons Dailly :

Une gréviste : **« Suite à l'ordonnance d'évacuation par le juge des référés cet après-midi, et conformément à la décision prise par l'assemblée générale des grévistes, nous vous demandons de quitter immédiatement les locaux. »**

Dailly : **« Je veux bien partir, mais je dois d'abord téléphoner à mon chef Carlier pour l'informer. »**

Une gréviste : **« Ce n'est pas Carlier, ni quiconque de la direction qui commande ici. Ce sont les grévistes qui sont maîtres des lieux occupés et qui, en conséquence, décident. »**

Dailly pâlit, hésite, puis va chercher sa veste et son sac, les grévistes sur ses talons.

Il est démoralisé et ne cesse de répéter qu'il ne demande pas mieux que d'aller dormir enfin chez lui, mais qu'il lui faut un ordre de son chef.

Au bout d'un moment, Carlier, premier flic du Crédit Lyonnais, rappelle son sous-fifre. C'est une gréviste qui décroche le téléphone et nous informe que Carlier a décidé que Dailly ne doit pas bouger et que les grévistes devront le sortir **manu militari.**

Ainsi, le malheureux Dailly est abandonné par ses chefs qui espèrent sûrement provoquer un incident, se souciant peu du sort qui pourrait lui être fait.

Dailly s'affaisse un peu plus et ne sait plus que faire.

Une camarade de Lutte Ouvri.re lui rappelle alors Mai 1968, quand, avec des dizaines de cadres décidés, il vida sans douceur vingt-cinq camarades qui occupaient le siège. Oui, il se souvient, et elle lui dit qu'aujourd'hui les rôles sont inversés.

Et comme Dailly reste là, hébété, deux camarades le prennent par le bras pour le conduire vers la porte. En fait, il n'attendait que cela, et s'en va vers le siège.

CREDIT LYONNAIS-LYON

● Le siège social évacué... par les syndicats

Lundi 11 mars, alors que les autres banques de Lyon entrent dans la grève, les syndicats essaient d'obtenir l'évacuation des locaux du siège par les grévistes. C'est FO, très implanté, et soutenu par le SNB et la CFTC, qui a posé cela comme condition pour se rallier, de même que la dissolution du Comité de grève. Jusque-là, ces syndicats étaient opposés à la grève.

La CGT et la CFDT ont sauté sur le prétexte, avec comme argument essentiel que, maintenant, puisqu'on est plus fort, plus nombreux, on n'a plus besoin d'occuper !

Ils n'ont cependant pas réussi tout de suite leur opération. Une assemblée inter-bancaire a réuni plus d'un millier de personnes, qui applaudirent vigoureusement une employée parlant au nom du Comité de grève en faveur de la continuation de l'occupation.

Beaucoup étaient choqués à l'idée que FO, hostile jusque-là aux grévistes, discutant avec le patron séparément et derrière le dos des grévistes, puisse venir maintenant dicter ses conditions.

Aussi, le lendemain encore, l'assemblée générale des grévistes décidait-elle d'occuper un nouveau service, le Comité de grève expliquant sans relâche que ce n'était pas le moment d'arrêter l'occupation.

Mais en réunion intersyndicale, les syndicats décidèrent l'évacuation et, à l'usure, cette attitude finit par décontenancer et décourager bon nombre de grévistes. Au vote, une majorité faible se prononça pour continuer.

Mais le lendemain, un nouveau vote consacra l'œuvre de démoralisation des syndicats, et le siège fut évacué. Ils avaient utilisé toutes sortes de manœuvres pour cela, depuis le vote à bulletin secret jusqu'au renfort des non-grévistes pour décider (« plus démocratiquement » !) de notre lutte.

Tout n'est pas dit pour autant. La combativité reste forte, les patrons ne cèdent rien et les syndicats sont de plus en plus ouvertement contestés.

Correspondant L.O.

● Au centre administratif de Rillieux, la lutte continue

Au centre administratif du Crédit Lyonnais de Rillieux, la combativité est grande. Le piquet de grève se tient en permanence devant la grande entrée. Les voitures sont disposées de façon à ne laisser que de très petits espaces et les employés bouchent efficacement les passages.

Mais, à Rillieux, il y a des individus qui sont prêts à tout pour aller travailler ! On peut voir messieurs les cadres tourner autour du centre pour rechercher des ouvertures dans les grilles. Parfois, un cadre arrive à rentrer en se mettant à quatre pattes pour pouvoir passer dans la moindre ouverture située à bonne distance du piquet de grève.

Beaucoup de jeunes, à Rillieux, ne comprenaient pas pourquoi au Crédit siège on arrêtait l'occupation et dans la manifestation de jeudi soir ils étaient nombreux et très combatifs. C'est parti pour une cinquième semaine de grève, disait l'un d'eux !

ONT PAS ! LES BANQUIERS PAIERONT !

soit nous proposer des actions communes, comme un tract s'adressant à toute la population.

Au siège, durant la semaine d'occupation, le Comité aura eu à organiser : contrôle des entrées, distribution des cartes de grévistes, préparation des repas, rapports avec les militants CGT (la CGT étant contre l'occupation mais pénétrant dans les locaux occupés pour accéder à sa permanence), mais aura aussi eu à trancher sur différents problèmes : principe d'une seule assemblée générale regroupant siège et agences, présence de représentants des Comités de grève à côté des syndicats aux négociations avec la direction, accès interdit aux chefs de la sécurité, acceptation que les grévistes du département Informatique travaillent bénévolement durant trois jours, afin que l'ensemble du personnel puisse toucher la prime d'un demi-mois versée chaque année le 15 mars, etc.

Pour tous ceux qui participent activement à la grève depuis le début, le Comité de grève est devenu un outil irremplaçable à la direction de la lutte.

Et cela est d'autant plus important que la direction du Crédit Lyonnais comme l'Association Professionnelle des Banques n'ont pour l'instant rien cédé aux revendications essentielles et que la grève va se prolonger.

Car si nous tenons bon, nous ferons céder les banquiers.

La direction du Crédit Lyonnais compte sans doute sur une certaine démoralisation après l'expulsion des locaux occupés du siège. Elle espère aussi en un pourrissement de la grève après quatre et cinq semaines pour certains. Elle attend sans doute, aussi, comme à Saint-Martin - René-Boulanger, le résultat du vote à bulletin secret regroupant grévistes et non-grévistes que la CGT a annoncé pour lundi matin.

Mais les employés ne sont pas démoralisés et ils ne veulent pas reprendre le travail sans avoir obtenu satisfaction. Parallèlement, la direction doit faire face à des problèmes énormes pour faire tourner l'établissement et elle n'y arrive pas.

C'est une épreuve de force. Mais nous la gagnerons, car non seulement nous sommes prêts à faire grève jusqu'à la victoire, mais aussi parce que de plus en plus d'agences, de places de province sont dans la grève et que le mouvement gagne l'ensemble des banques.

Organisés dans les Comités de grève, décidant dans les assemblées générales, les employés du Crédit Lyonnais ont toutes les chances de gagner, car la paralysie du système bancaire pose de plus en plus de problèmes à l'économie et à la population et que les banquiers devront bien finir par payer.

SOLIDARITE

Depuis plus d'une semaine, de nombreuses personnes du quartier de la République ont montré leur sympathie aux grévistes.

Un soir, une femme âgée est venue nour apporter des sandwiches et des bouteilles de bière, en nous disant : « J'aurai bien voulu vous offrir autre chose, mais je n'ai plus d'argent. »

Souvent, des habitants du quartier viennent nous apporter un soutien financier. Il y a quelques jours, les personnes qui étaient de garde au piquet de grève voient un passant s'arrêter devant la grille et sortir de son portefeuille un billet de 50 F.

« C'est pour soutenir les grévistes », nous dit-il. Ou encore, c'est un coiffeur qui nous offre des coupes gratuites, ou le patron d'un café qui nous donne des bouteilles de vin.

Le 7 mars, des étudiants des Arts et Métiers sont venus nous lire une motion de soutien et nous apporter ce qu'ils avaient collecté en assemblée générale. Le lendemain, c'étaient les lycéens de Turgot qui nous apportaient les fruits de leur collecte.

Une manifestation sans précédent

Vendredi dernier, ce sont des milliers et des milliers d'employés de banques qui ont manifesté. Jamais nous n'avions été aussi nombreux dans la rue.

Nous nous sommes d'abord rassemblés devant le siège du Crédit Lyonnais, où les autres banques nous ont rejoints. Comme d'habitude, la CGT voulant passer devant, les nombreux grévistes du Crédit Lyonnais qui sont sous les banderoles des Comités de grève crient : « Les non-grévistes derrière, les occupants devant », « Les Comités d'abord ». Seule, une banderole interfédérale CGT, CFDT, FO, CFTC, SNB avec des bureaucrates syndicaux et une camionnette de sonorisation passeront devant les Comités. Tous les slogans que la CGT criait étaient couverts par les slogans des Comités de grève sauf « les flics hors du Crédit Lyonnais » que la CGT a enfin repris en fin de manifestation.

Tout le long du parcours, nous distribuons des tracts à la population pour l'informer de notre grève et dénoncer l'intervention des « forces de l'ordre » le matin même au siège du Crédit Lyonnais.

Place de l'Opéra, la CGT du Crédit Lyonnais, derrière une banderole CGT de la BNP, tente de nous doubler en prenant un raccourci. Peine perdue, car nous réussissons à repasser devant. Nous défilons ainsi jusqu'au ministère des Finances où nous attendent de nombreux CRS. Nous crions alors « Les flics hors du Crédit Lyonnais » et « A bas l'Etat, les flics et les patrons ».

Nous passons ensuite devant la Banque de France où de nombreux employés nous saluent fraternellement aux fenêtres. Lorsque nous arrivons place des Victoires, la rue que nous devions emprunter étant embouteillée, la CGT du Crédit Lyonnais tente une fois de plus de prendre la tête du cortège. Nous décidons alors de faire une haie pour la laisser passer en leur criant : « la CGT devant, les vendus devant ».

Place de la Bourse, le service d'ordre intersyndical annonce la dislocation de la manifestation et laisse les employés sans direction sur la suite de la grève. Alors, comme prévu, les Comités de grève suivis de la CFDT continuent.

Au carrefour Richelieu-Drouot, nous passons au milieu de tout un déploiement de flics, de CRS et de gardes mobiles et nous nous retrouvons très nombreux devant le siège du Crédit Lyonnais. Tout le monde attend une oratrice.

Arlette Laguiller prend alors la parole au nom des Comités de grève et de FO pour annoncer qu'une réunion des différents Comités de grève du Crédit Lyonnais se tiendra à 13 h 30 dans l'immeuble René-Boulanger encore occupé et pour appeler le personnel à venir de bonne heure lundi matin au siège pour tenir une assemblée générale place Boieldieu, si nous ne pouvons le faire à l'intérieur des locaux.

La grève continue.

La manifestation des banques du 15 mars 1974 : les banderoles des Comités de grève en tête. (Ph. L.O.)

A LA BNP : LA GRÈVE CONTINUE

A Barbès, 70 à 80 % du personnel est en grève, plusieurs centaines d'entre nous, depuis le 1er mars.

Au début, seules la CFDT et FO appelaient à la grève reconductible toutes les 24 heures, la CGT proposant des débrayages majoritaires par centre. Devant l'extension du mouvement, la CGT s'est ralliée au mot d'ordre de grève reconductible.

L'unité des syndicats (la CFTC et le SNB ayant rejoint le mouvement depuis le 7 mars) permet à ces derniers de contrôler la grève. Une telle unité n'avait pas existé depuis bien longtemps, et les employés y sont sensibles. Les syndicats qui parlent de « grève active » ont mis en place des commissions (popularisation, presse, solidarité, animation et revendications). Mais si ces commissions regroupent plusieurs dizaines de grévistes, elles n'ont aucun pouvoir de décision.

Les syndicats ont également appelé à plusieurs manifestations centrales des banques et un meeting à la Bourse du

Mais pourtant le mouvement se stabilise, car toute initiative émanant des employés eux-mêmes est systématiquement brisée par les syndicats. Le principe des piquets de grève proposé par un camarade de notre tendance fut approuvé par la majorité des grévistes en assemblée générale. Le lendemain, nous étions une centaine à former des piquets. Cela ne plut pas à la CGT qui le jour suivant, décidée à mettre un terme à cette initiative, proposa un second vote sur cette question (avec l'accord des autres syndicats) et là, dans la confusion organisée, réussit au deuxième scrutin à mettre en minorité le principe des piquets de grève.

Malgré tout, le moral est bon car vendredi, nous étions plusieurs milliers de la BNP à manifester et c'est pourquoi la direction, en donnant satisfaction aux revendications catégorielles du Centre Informatique, cherche à nous diviser.

Mais nous savons que nous devons rester unis et nous ne reprendrons pas le travail sans avoir eu gain de cause.

DANS LA REGION BORDELAISE :

FORD : LA GRÈVE CONTINUE !

LE mouvement déclenché à partir d'un secteur de l'usine pour les revendications suivantes :

— A travail égal, salaire égal ;

— Qualification opérateurs-régleurs pour tous ;

s'est élargi à l'ensemble de l'usine dès le mardi 5 mars.

Dès 14 heures, quatre cents ouvriers de l'équipe du matin et de l'après-midi votaient en assemblée générale la grève illimitée. Sur la proposition de délégués CGT, un Comité de grève était élu et ce malgré l'opposition de certains bureaucrates CGT et CFDT (le délégué CFDT appelant, sous les huées des grévistes, à reprendre le travail). L'assemblée générale se prononça en outre sur la revendication à travail égal, salaire égal et augmentation uniforme de 1 F de l'heure.

Devant la combativité des grévistes de l'après-midi qui organisèrent immédiatement des piquets de grève, la CGT et la CFDT, jusqu'ici quelque peu débordés, se ralliaient à la grève en proposant 200 F d'augmentation pour tous. Dès lors, les syndicats purent reprendre la grève en main. Minoritaire le mardi 5 mars, la grève devenait le lendemain majoritaire avec treize cents grévistes sur les mille huit cents travailleurs de Ford.

Avec piquets de grève, assemblées générales de trois à quatre cents grévistes tous les jours, équipes de collectage et de propagande vers les autres usines de la région, la grève s'organise.

En face, les grévistes ont affaire à un patron de combat qui se montre intransigeant et refuse toute négociation.

Et même si le Comité de grève créé aux premières heures du mouvement fit long feu, l'organisation de la grève conserva néanmoins un caractère démocratique. La plupart des grandes décisions continuèrent à être prises en assemblée générale : organisation de manifestations dynamiques devant l'ORTF à Bordeaux, devant Sud-Ouest, « occupation » de la mairie de Blanquefort pendant une heure... Un nombre assez important de travailleurs combatifs imposa le respect de la démocratie ouvrière dans les assemblées générales et surtout l'application des décisions qui y ont été votées.

Le jeudi 14 mars, toujours sous la pression des éléments les plus déterminés, les piquets de grève viennent de se durcir. Si certains non-grévistes réussirent tout de même à passer, avec l'aide de la maîtrise et de la CFT (l'usine comporte de plus un grand nombre de portes), il en résulta cependant un renforcement de la grève.

Les piquets sont restés maîtres du terrain à l'issue d'un certain nombre de bousculades parfois vives.

Ford doit céder !

Correspondant L.O.

(Ph. L.O.)

SAFT : UN LICENCIEMENT DE TROP

VENDREDI 8 mars, la direction décidait de mettre à la porte un travailleur qui terminait sa période d'essai.

Aussitôt, à l'initiative de la CGT et de la CFDT, les quatre-vingts travailleurs de l'atelier de la Mécanique faisaient débrayer les autres ateliers.

Le patron refusant de revenir sur sa décision, une assemblée générale regroupant sept cents travailleurs (sur mille à la production) décidait la grève jusqu'à réintégration du camarade licencié.

L'ambiance était bonne. Cela faisait longtemps que nous ne nous étions retrouvés si nombreux.

Lundi 10 mars, l'assemblée générale du matin, regroupant 60 % de grévistes, revota le principe de la grève jusqu'à réintégration.

D'autres revendications, longuement discutées par les grévistes, furent votées :

— Salaire minimum de 1.400 F ;
— 200 F d'augmentation pour tous;
— Véritable mensualisation ;
— Simplification des bulletins de paye ;
— Paiement des heures de grève.

La CFDT précisa que la revendication prioritaire demeurait la réintégration.

Un Comité de grève de trente-cinq personnes fut élu.

« Des piquets de grève » furent mis en place. Piquets laissant passer les non-grévistes, FO s'associant à la grève à condition que la « liberté du travail » soit respectée ! Au nom de l'unité syndicale, la CGT s'empressa de donner son accord. Seule la CFDT proposa, en vain, des piquets efficaces, qui ne laissent rentrer personne.

L'après-midi, c'est environ cinq cents travailleurs de la SAFT et de Ford, en grève, qui se retrouvaient dans la rue. La manifestation fut enthousiaste.

Mardi 12 mars, la grève se poursuit mais le Comité de grève cède, de fait, la place aux organisations syndicales.

A nouveau, la proposition de piquets de grève efficaces est repoussée.

Seuls, les participants réguliers aux piquets parlent de fermer la porte.

Suite à l'assemblée générale du mercredi matin, les grévistes décident de passer dans les ateliers et les bureaux et réussissent à faire débrayer l'énorme majorité des travailleurs.

90 % de l'usine se retrouve en grève. La direction fait de ridicules propositions (2 F de plus de prime de transport, 1 % d'augmentation).

A l'heure actuelle, les grévistes se sont installés dans certains locaux de l'usine (cantine, local syndical) sans toutefois parler d'occupation.

Un petit nombre de grévistes essaient de participer à l'organisation du mouvement bien que le Comité, en tant que tel, soit inexistant.

« Fallait que ça craque », voilà l'opinion dominante. Reste à organiser solidement la grève puisqu'après deux entrevues le patron maintient sa décision.

Correspondant L.O.

Creusot-Loire (St-Chamond)

VISITE MOUVEMENTÉE

Jeudi 7 mars, toute une brochette de personnalités, le préfet de la région, le préfet de la Loire, Pinay et la direction de Creusot-Loire, visitaient les différentes usines de la Loire de ce trust.

Au dernier moment, la visite de l'usine du Marais, à Saint-Etienne, avait été « gommée », la réception risquait d'être trop chaude ! (il y avait en effet des mouvements dans différents secteurs).

L'usine de Saint-Chamond semblait plus accueillante. Mais ce qu'ignorait la direction, c'est qu'une consigne de débrayage avait été lancée de bouche à oreille par la CGT et la CFDT. Si bien que, lorsque les personnalités débarquèrent à Central et à Mécanique bas, les travailleurs débrayèrent aussitôt et se rassemblèrent sur leur passage. A Mécanique bas, un deuxième cortège de soixante travailleurs suivait les visiteurs en plaisantant et criant : **« des sous, des sous »**, jusqu'au car de ces messieurs. Et certains faisaient une drôle de tête.

En fin de journée, une réunion était prévue entre syndicats et direction-personnalités. Par précaution, ces messieurs l'avaient fixée à trois kilomètres de l'usine de Saint-Chamond, à l'usine de Perronnière.

A 16 h 45, au début de la réunion, le directeur de Creusot-Loire - Saint-Chamond refusa la présence d'un délégué syndical CFDT sous prétexte qu' **« il était à la tête de ceux qui faisaient les zouaves à Mécanique bas ».**

Après une brève mais vive discussion, il rentra voir le préfet qui, bien évidemment, ne voulut, lui aussi, pas du « meneur ».

Là-dessus, la CGT et la CFDT refusèrent de participer à la réunion, puisque le délégué CFDT en était écarté. Ils partirent en rigolant. Et le directeur resta au milieu de la cour avec FO et la CFTC, syndicats « plus responsables ».

Correspondant L.O.

Messmer avait déjà été bien reçu au Creusot... Pinay n'a pas eu plus de chance à Saint-Chamond. (Ph. AFP)

SOLIDARITÉ AVEC RATEAU

APRES sept semaines de grève, les travailleurs de chez Rateau tiennent bon. Leur moral, bien sûr ne peut se juger que sur les présents, sur ceux qui occupent ou qui, à peu près régulièrement, viennent faire un tour à l'usine. Certes, ce n'est pas l'enthousiasme, mais depuis le début on peut dire que la grève et l'occupation, prises entièrement en main par la CGT qui tenait à faire la démonstration de son « sérieux » et de son sens des « responsabilités » n'ont jamais vu la participation massive et enthousiaste des travailleurs. Cependant, tous les grévistes sont décidés à tenir le coup et à poursuivre la lutte. Il faut dire que pour ceux qui participent aux tâches, et en particulier au collectage, les dernières semaines ont été réconfortantes. Partout l'accueil reçu a été chaleureux ; d'autre part, plusieurs manifestations à forte participation ont redonné du tonus aux grévistes. La dernière en date est celle de mardi dernier, jour où expirait le délai donné aux grévistes par le tribunal de Bobigny pour cesser l'occupation des lieux. A l'appel des syndicats CGT et CFDT, quelques milliers de travailleurs de la Seine-Saint-Denis ainsi que des lycéens se sont rassemblés devant l'entreprise. Certes, si la CGT avait vraiment voulu mobiliser tous les travailleurs du département, il est certain qu'ils auraient été dix fois plus nombreux. Dans certaines entreprises, le tract intersyndical appelant les travailleurs à débrayer pour venir à cette manifestation n'a pas été diffusé.

Mais il n'empêche que pour tous les travailleurs de Rateau présents ce jour-là, l'appui, la solidarité des travailleurs de la région ne fit aucun doute et chacun se disait que les flics feraient une grossière erreur s'ils intervenaient.

Cependant, si les travailleurs de Rateau bénéficient de la sympathie et de la solidarité des travailleurs de Seine-Saint-Denis, il faut, pour que cette sympathie et cette solidarité se transforment en une riposte efficace en cas d'intervention policière, que les syndicats préparent les travailleurs à cette riposte. Or, justement, c'est ce qu'ils ne font pas.

Certes, la section syndicale CFDT a proposé à la CGT qu'un préavis de grève soit déposé dans toutes les entreprises du département, ce qui serait certainement une bonne riposte de tous les travailleurs face aux patrons et à leurs hommes de main. Seulement, cette proposition n'est justement qu'une proposition à la CGT et la CFDT dans cette affaire semble attendre le bon vouloir de la CGT. En effet, qu'est-ce qui empêchait la CFDT, à l'échelle de la Seine-Saint-Denis, de la concrétiser en déposant seule un préavis de grève ? En fait, la CFDT sur la Seine-Saint-Denis, elle non plus, n'offre pas de perspective aux travailleurs qui ont manifesté leur solidarité. Et cela n'est pas dû à sa faiblesse, ou à son manque d'influence, mais au fait qu'à l'échelon national la CFDT, pas plus que la CGT, ne tient à engager les travailleurs dans des luttes d'ensemble qui pourraient gêner le pouvoir.

(Ph. Bajande - Fotolib)

La CGT, quant à elle, laisse entendre que même à l'extérieur de l'usine la grève se poursuivra, mais elle reste bien discrète sur la riposte à donner en cas d'intervention de la police. Pourtant, le problème de l'heure est bien celui-là. Au Crédit Lyonnais, malgré la mobilisation des travailleurs, les flics sont intervenus, alors pourquoi ne le feraient-ils pas à La Courneuve ? S'ils ne l'ont pas fait jusqu'à présent, c'est qu'ils craignent que leur intervention en pleine banlieue ouvrière ne précipite dans la grève plus de travailleurs qu'ils ne sont capables de matraquer. Ce sont les travailleurs de la Seine-Saint-Denis et d'ailleurs, c'est la classe ouvrière dans son ensemble qui peut protéger Rateau et empêcher que les patrons de la CGE n'accomplissent leurs mauvais coups contre les travailleurs de chez Rateau. Les travailleurs le peuvent en entrant eux-mêmes en lutte à leur tour pour la défense des intérêts propres à toute la classe ouvrière, la défense de l'emploi et du niveau de vie.

Des milliers d'ouvriers de la Seine-Saint-Denis pour empêcher l'évacuation de Rateau par les flics

IL y avait du monde devant chez Rateau mardi 12 mars, jour où, selon le tribunal des référés de Bobigny, l'usine aurait dû théoriquement être évacuée à 8 heures du matin.

Les syndicats CGT, CFDT, FEN de la Seine-Saint-Denis avaient appelé les travailleurs de l'ensemble du département à débrayer de 9 heures à midi et à se rassembler à 10 heures devant chez Rateau. De ce rassemblement de milliers d'ouvriers, en bleu pour beaucoup, se dégageait une impression de force suffisante pour écarter ce jour-là tout flic, jusqu'à plusieurs centaines de mètres à la ronde.

Le défilé jusqu'aux Quatre-Chemins d'Aubervilliers, qui clôtura cette démonstration, était terminé par un groupe d'environ mille cinq cents lycéens dont le dynamisme s'est fait remarquer par rapport au reste du cortège un peu morne.

Il n'y avait donc pas de commune mesure entre cette manifestation et celle appelée quinze jours auparavant au stade Geo-André qui fut un fiasco volontaire de la part des dirigeants CGT.

La menace de l'évacuation policière a suscité l'émotion d'une grande partie de la population ouvrière du département. Les syndicats lui ont donné les moyens de s'exprimer, mais cette fois encore en se gardant d'emballer par trop le mouvement.

Ainsi, dans des entreprises comme Vallourec ou la Polymécanique, si l'appel départemental a été distribué, aucun tract des sections d'entreprise n'a été diffusé et le travail n'a guère été fait pour convaincre le maximum d'ouvriers à venir.

Chez Babcok ou chez Roussel-Uclaf, la CGT s'est refusée à lancer tout appel et s'est seulement contentée de demander à ses militants de venir, soit avec un bon de sortie, soit avec un bon de délégation. A Idéal-Standard ou à la SAFT, il n'y eut même pas le tract départemental.

Tavernier, le représentant de la CGT chez Rateau, pouvait bien dans ces conditions, lors de son discours, faire appel à la solidarité dans la lutte, engager les travailleurs des autres entreprises à se battre pour leurs propres revendications, ses paroles ne risquaient guère de mettre le feu aux poudres dans les autres usines du département.

La CGT peut ainsi continuer tranquillement de démontrer qu'à Rateau elle mène la lutte radicalement, sur un terrain où elle concilie les intérêts des ouvriers avec l'intérêt national, et sans craindre ni la concurrence d'autres syndicats, ni un débordement et une généralisation de la lutte.

Jean LAMARCK.

Jeudi 14 mars :

Des milliers de manifestants devant le siège de la Thomson-CSF

Depuis plus de quinze jours, les travailleurs, dont de nombreux cédétistes, demandaient une manifestation devant le siège et en particulier, le 8 mars, jour des négociations avec la direction générale. Ce qui fut refusé par la CGT : « On ne serait pas assez nombreux, cela ferait le jeu de la direction » **comme cela a été dit à Bagneux. Mais la semaine suivante, tout devenait possible. Et le 14 mars (journée d'action CGT-CFDT), ce sont plus de cinq mille travailleurs de la Thomson-CSF qui se retrouvent place Saint-Augustin (ce qui ne s'était jamais vu, la dernière du genre datant d'avant la fusion Thomson et CSF) et qui remontent la rue La Boétie : en tête Malakoff, puis Bagneux, Sartrouville, Gennevilliers, Levallois, Issy-les-Moulineaux (qui ne débrayaient pas jusqu'à présent, mais qui, là, sont venus à plus de deux cents) suivis de filiales : Socapex, TVT, Vélizy.**

Les quelques gendarmes mobiles, bloquant le haut de la rue La Boétie ont droit aux sifflets et aux lazzis des travailleurs pendant plus de dix minutes. Nombreux sont ceux qui les côtoient pour la première fois, ces messieurs à mousqueton.

Devant le siège de boulevard Haussmann, grilles fermées, les slogans fusent « Thomson peut payer ». **Evidemment, lancé par la CGT et repris par les manifestants, mais on entend aussi** « 200 F, pas de pour cent » **à Malakoff et enfin** « Richard au balcon » **(P-DG), des huées, des chants révolutionnaires diffusés par une voiture radio CFDT, et au nez des flics. On accroche les pancartes revendicatives aux grilles du siège. Un début de** sit-in **a lieu, quelques minutes, puis la manifestation rebrousse chemin, les flics barrant l'accès de l'Etoile. La dislocation n'a pas lieu tout de suite ; le reste des manifestants (un millier), conduit par la CFDT et quelques gauchistes, rencontre une manifestation des employés du CIC qui remonte elle aussi la rue La Boétie, et continue ainsi jusqu'à la Madeleine. Puis tous rentrent à l'usine regonflés.**

Correspondant L.O.

NE PAS FAIRE LES FRAIS

Saint-Nazaire

Contre le chômage : échelle mobile d

A Saint-Nazaire et dans la région, le problème de l'emploi devient mois après mois plus préoccupant. Sur le département de Loire-Atlantique, considéré dans son ensemble et qui comprend la grosse agglomération industrielle nantaise, l'INSEE constatait récemment : **« La situation s'est encore dégradée et le total du nombre de chômeurs se monte pour le mois de janvier 1974 à un niveau jamais atteint pour une telle période, soit 11.872 demandeurs d'emploi contre 9.676 en janvier 1973 ».**

Les effets de cette situation se font particulièrement sentir sur une ville comme Saint-Nazaire. Celle-ci a vu, en moins d'un an, disparaître Babcock-Atlantique (sept cents emplois), être renvoyés de l'entreprise Baudet (sous-traitante des Chantiers de l'Atlantique) cent cinquante travailleurs intérimaires d'abord, puis trente-sept ouvriers. Enfin, aujourd'hui, après le renvoi le mois dernier de cent soixante-trois intérimaires, la SEMM (qui construit les caravanes Trigano-Caravelair) entend jeter à la rue six cent cinquante travailleurs en fermant ses portes.

Bien sûr, les Chantiers de l'Atlantique ont à l'heure actuelle (mais personne ne sait pour combien de temps encore) besoin d'embaucher. Toutefois, ils ne reprennent qu'une minorité de ceux qui se retrouvent sans travail. De même, les entreprises intérimaires, qui pullulent dans la ville, n'ont pas davantage de travail, même provisoire, pour tout le monde ; loin de là. Et l'annonce par la municipalité de l'implantation à Saint-Nazaire d'une usine Eaton, qui créerait huit cents emplois nouveaux à l'automne 1975, ne résoud aucun des problèmes immédiats des ouvriers nazairiens. A signaler d'ailleurs que cette annonce s'est accompagnée d'une mise en garde sur la mauvaise image de marque de la région nazairienne aux yeux des patrons, allusion, que ne se gênent d'ailleurs pas de faire à leur moment les syndicats, à la réputation de « capitale de la violence » que Saint-Nazaire avait acquise après le conflit de 1955 !

Saint-Nazaire : manifestation pour la défense de l'emploi. (Ph L.O.)

Face à cette situation de l'emploi, les syndicats CGT, CFDT et FO s'affirment **« pour la défense de l'emploi »,** font délégations, protestations, manifestations. Aujourd'hui, à la SEMM, CGT et CFDT (seules présentes dans l'entreprise) dirigent l'occupation. **« Non à l'arbitraire fermeture des usines et compression des effectifs ! Garantie de reclassement ! »,** tels sont les mots d'ordre de la CGT. Concrètement, chacun a pu juger de la façon dont la politique de la CGT et de CFDT pouvait se traduire quand, à la fin février, la SEMM réduisait l'horaire de travail de quarante à trente-deux heures sans aucune compensation de salaire, puis acceptait de compenser cinq heures sur les huit perdues. CGT et CFDT affirmaient alors que cette compensation de cinq heures était un recul de la direction, mais que leur objectif restait **« les quarante heures effectivement travaillées et payées »** !

Quant à FO, sur le plan local, elle se contente de dénoncer sur le papier les heures supplémentaires effectuées le samedi, tout particulièrement aux Chantiers de l'Atlantique.

Pourtant, si les patrons ferment leurs entreprises du jour au lendemain, s'ils jettent à la rue, sans se préoccuper le moins du monde de ce qu'ils vont devenir, des centaines et des centaines de travailleurs, ceux-ci ne sont pas aussi démunis pour riposter à l'arbitraire patronal qu'on voudrait le faire croire. En particulier, dans une situation comme celle qui se développe actuellement à Saint-Nazaire, les moyens d'interdire la croissance du chômage sont évidents. Pour ne prendre qu'un exemple, tandis que les six cent cinquante travailleurs de la SEMM sont licenciés, aux Chantiers de l'Atlantique, neuf mille ouvriers font régulièrement quarante-trois heures trente par semaine. Un retour aux quarante heures immédiatement, et sans réduction de salaire bien sûr, libérerait sur-le-champ 31.500 heures de travail ! Et celles-ci, réparties entre près de sept cent quatre-vingt-dix ouvriers, leur donneraient, à eux aussi, quarante heures de travail hebdomadaire. Les ouvriers de la SEMM ainsi que plus d'une centaine d'autres ne seraient plus menacés de chômage.

Non, ce n'est pas le manque de travail qui fait allonger les queues aux bureaux de chômage. Mais c'est l'organisation capitaliste de la société, qui permet aux patrons de décider de la production et de l'organiser en fonction de leurs

Contre la hausse des prix :

ECHELLE MOBILE DES SALAIRES

L'indice des prix de l'INSEE a accusé, pour le mois de janvier, une hausse de 1,7 %, battant tous les records de ces dernières années. Un tel rythme correspond en effet à une hausse annuelle de 21 %.

Mais les chiffres de l'INSEE sont largement contestés, notamment par les syndicats qui les accusent, à juste titre, de sous-estimer la hausse des prix réelle. Récemment, la polémique a rebondi à ce sujet avec la publication d'un dossier de l'intersyndicale de l'INSEE, mettant en cause le mode de calcul de l'indice.

Ce mode de calcul, en particulier, sous-estime la part revenant, dans un budget familial moyen, à certains articles ou services dont la hausse est généralement supérieure à celle de la moyenne des prix. C'est ainsi que le logement se voit attribuer une « pondération » de 7,2 %, chiffre ridiculement bas et qui correspond, pour la famille moyenne à laquelle se réfère l'INSEE, à 120 F par mois environ. Mais quand on sait que, de 1962 à 1970, les loyers et charges ont augmenté de 97,1 % contre 37,2 % pour l'ensemble des prix (selon les chiffres de l'INSEE), on comprend le sens d'une telle sous-estimation.

L' « effet-qualité » est un autre procédé utilisé aux mêmes fins. L'INSEE calcule l'augmentation des prix « à qualité constante ». Si un produit disparaît du marché au profit d'un autre de qualité prétendument supérieure, la ménagère devra payer, par exemple, 10 % plus cher ; mais, pour l'INSEE, il n'y aura que 5 % de hausse ou même pas de hausse du tout. Cela est tout à fait arbitraire, étant donné que la qualité ne se mesure pas. D'ailleurs, une pratique courante du capitalisme est de modifier quelques bricoles sur un article, pour justifier la hausse de son prix, sans que cela se traduise, bien souvent, par une amélioration.

L' « effet-qualité » fonctionne d'ailleurs à sens unique. La détérioration générale de la qualité, notamment dans l'alimentation, est bel et bien une forme déguisée de hausse des prix, de même que la diminution de quantité pour les produits pré-emballés. Mais de cela, on ne trouve aucune trace dans l'abondante littérature de l'INSEE.

Enfin, le dernier moyen — mais non le moindre — de minimiser la hausse des prix est la pression exercée sur les commerçants chez lesquels sont effectués les relevés mensuels de l'INSEE. Car ces relevés sont fait uniquement avec l'accord des commerçants, et ces derniers connaissent les articles soumis aux relevés ; ils savent donc quels prix ils doivent particulièrement « surveiller », eux que la propagande gouvernementale présente souvent comme les responsables de l'inflation.

L'indice de l'INSEE est donc un indice truqué ; et cela est tout avantage pour le patronat, d'autant plus que cet indice sert de base de calcul pour le réajustement du SMIC et pour les clauses d'échelle mobile contenues dans certains accords d'entreprise.

Face à cet indice mensonger, les syndicats ont établi leurs propres indices, incontestablement plus proches de la réalité. La CGT, par exemple, ne tient pas compte de l' « effet-qualité », effectue ses relevés à l'insu des commerçants... et attribue au logement 27,8 pour cent des dépenses d'un ménage.

C'est ainsi que, pour l'année 1973, les chiffres de la CGT indiquent 11,5 pour cent de hausse, ceux de la CFDT 10,2 % et ceux de l'INSEE 8,5 % seulement. Pourtant, on a parfois quelques surprises. C'est le cas pour janvier 1974, où l'indice de la CGT n'accuse que 1,3 % d'augmentation, contre 1,7 % pour l'INSEE.

« Suivez le bœuf » disait un ministre. Il est temps d'imposer que les salaires le rattrapent. (Ph. L.O.)

Mais là n'est pas le véritable problème. C'est le principe même d'un indice général des prix qui est contestable. Même non truqué et scientifiquement irrécusable, un tel indice pourrait à la rigueur servir d'indicatif économique, mais il ne saurait traduire l'anarchie capitaliste et ses conséquences pour les travailleurs.

En fait, la référence à un indice sert de justification aux augmentations de salaire en pourcentage chères à la CGT. Mais la hausse des prix n'est pas ressentie de la même manière par un ingénieur et par un OS, par un P3 et par un chômeur, par un couple sans enfants et par une famille nombreuse.

Face à la hausse des prix, la classe ouvrière ne peut se fier à la fiction d'un pourcentage mathématique valable pour tous. Un tel pourcentage n'a pas de signification pour les travailleurs. Ce qui leur importe, c'est de savoir combien il leur manque pour pouvoir mener une vie décente. Et cela, ce n'est pas un indice qui le leur dira.

C'est aux travailleurs eux-mêmes, ainsi qu'aux ménagères, de déterminer ce qu'il leur manque et de l'exiger, en imposant une échelle mobile des salaires, non pas basée sur des indices plus ou moins truqués, mais contrôlée par les travailleurs. Ils doivent contrôler eux-mêmes les prix et leur hausse. Et non seulement la hausse des prix, mais surtout la cause de cette hausse, c'est-à-dire la course aux profits que mènent les patrons. La véritable lutte contre la vie chère ne se mènera pas à coups de chiffres entre experts de l'INSEE et experts syndicaux, mais par la mobilisation ouvrière pour l'échelle mobile des salaires, par le contrôle ouvrier sur les prix et la production.

J.-L. C.

DE LA CRISE

es heures de travail

Pour les travailleurs de Saint-Nazaire, Pompidou a trouvé une place assurée. (Ph. LO)

seuls intérêts, de leurs possibilités de vendre et de réaliser des profits. Si les commandes abondent, les horaires s'allongent, les cadences s'accélèrent. Si les difficultés s'amoncellent, on ferme l'usine, on met à la porte les travailleurs et on va chercher ailleurs profit et enrichissement.

Plus que la défense de l'emploi, c'est le droit au travail pour tous que revendiquent les révolutionnaires. Et, par conséquent, non seulement la réduction de l'horaire de travail mais encore le calcul de cet horaire en fonction de tous les bras disponibles. Face aux patrons qui privent de ses moyens de vivre une fraction de la classe ouvrière, tandis que dans le même temps ils contraignent d'autres travailleurs à des horaires épuisants et des cadences dangereuses, les révolutionnaires et avec eux tous les travailleurs conscients affirment la nécessité de lutter pour imposer l'échelle mobile des heures de travail. Que les tâches à accomplir soient réparties entre tous les bras, qu'aucun d'entre nous ne reste sur le pavé, telles sont les revendications à défendre face aux menées des capitalistes en proie à la crise.

Et la lutte qui devrait être menée dans chaque entreprise, pour la réduction considérable de l'horaire de travail, serait un premier pas fait dans cette direction. Face à la bourgeoisie française qui, en proie à des difficultés économiques, entend bien tirer son épingle du jeu en faisant supporter tous les frais par les travailleurs, l'urgence d'un plan rationnel de production, répartissant celle-ci pour permettre à tous de travailler, se fait plus durement sentir. Mais, cette urgence, c'est aussi celle de la révolution ouvrière et socialiste, qui mettrait fin à l'anarchie capitaliste, qui organiserait enfin une production étudiée en fonction des besoins de la population et, répartissant le travail à accomplir entre tous, chasserait définitivement le spectre du chômage.

Lucienne PLAIN.

« Pas d'embauche » ? De quel droit les patrons décrètent-ils qu'une partie des travailleurs sont des inutiles ? Les patrons sont les seuls à l'être.

(Ph L.O)

Honeywell-Bull (Belfort)

UN PREMIER RECUL DE LA DIRECTION

Chez Honeywell-Bull, la direction, tout en ayant une apparence conciliatrice, montre son vrai visage. Elle veut comprimer petit à petit le personnel. Alors elle laisse planer intentionnellement une menace de chômage. Elle utilise tous les moyens pour licencier des ouvriers isolément. Lorsqu'un travailleur lui parait un peu trop combatif ou pas assez rentable, plutôt que de le licencier immédiatement et de lui verser six mois d'indemnités (accord particulier à l'entreprise), elle le mute à un autre poste, où le travail est beaucoup plus difficile : par exemple, une femme qui travaillait sur des petits relais a été mutée sur un machine-outil difficile à manœuvrer. Ainsi, en général, le travailleur muté s'en va de lui-même, écœuré. La direction s'en tire ainsi sans aucun frais.

Mais, depuis quelque temps, cela commence à bouger. En effet, peu après que la direction a annoncé son intention de supprimer pendant le premier trimestre les augmentations individuelles et catégorielles, les syndicats (CGT, CFDT et CGC) organisaient des débrayages. Une délégation de militants des différentes organisations passait dans chaque atelier, réunissait les travailleurs, puis allait déposer un cahier de revendications réclamant :

— Augmentation générale des salaires ;

— Prime de transport de 50 F ;

— Prime de vie chère de 200 F ;

— Ouverture d'un restaurant d'entreprise en 1974 ;

— Maintien des acquis salariaux.

Ces débrayages étaient très courts et duraient au maximum dix minutes. Mais ils étaient suivis à 90 % en moyenne. Quelques jours après, la direction accordait à tout le personnel 3,5 % d'augmentation avec un plancher de 60 F. Les travailleurs ont conscience que c'est grâce à leur action qu'ils ont obtenu cette augmentation. Mais les directions syndicales n'ont pas jugé bon de profiter de la mobilisation pour essayer d'obtenir plus. Car il est évident que ces 3,5 % ne peuvent pas nous satisfaire et combler la baisse de notre pouvoir d'achat.

Si des mouvements aussi brefs ont fait « céder » la direction, comme le disent les syndicats, pourquoi ne pas proposer de continuer la lutte pour les revendications ? Beaucoup de camarades ont été déçus et on entendait dans les ateliers des réflexions du genre : « Maintenant, il faudrait recommencer ça tous les jours, et pas seulement dix minutes ».

Correspondant L.O.

Houillères du Nord et du Pas-de-Calais

Huit jours de grève des magasiniers

Mardi 5 mars, les deux cent cinquante magasiniers des Magasins généraux des Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais ont repris le travail. Ceux d'Aniche (une cinquantaine) s'étaient mis en grève, le lundi 25 février, suivis par ceux de Bully-les-Mines et de Billy-Montigny (deux cents environ) le vendredi 1er mars.

C'est que l'ensemble des ouvriers « au jour » des Houillères (magasiniers, ouvriers du carreau des fosses, ouvriers des chemins de fer et des cokeries) est menacé par une révision en baisse des postes de travail, ce qui se traduirait à brève échéance par une importante perte de salaire.

Ce n'était pas le premier mouvement de protestation des ouvriers au jour dans le bassin, différents débrayages ayant déjà eu lieu, notamment de la part des magasiniers durant le dernier trimestre 1973. Le mouvement de grève des ouvriers des chemins de fer du bassin de Lorraine a démarré sur ces mêmes revendications :

— fin de la révision en baisse des postes de travail ;

— revalorisation des salaires.

Mais, dans le bassin du Nord et du Pas-de-Calais, les organisations syndicales sont particulièrement enclines à ne concevoir la lutte que sous forme de discussions autour d'un tapis vert avec la direction. Discussions qui n'ont d'ailleurs abouti régulièrement qu'à quelques révisions minimes du plan de déqualification et à des promesses de compenser par des primes les pertes de salaire des ouvriers. Ces broutilles, si elles semblent suffire aux directions syndicales, sont loin de suffire aux travailleurs, comme l'ont montré les magasiniers en partant en grève unanimement, sans attendre leur avis.

Pour l'heure, la grève s'est terminée sur quelques promesses de la direction. Mais elle a témoigné de la combativité grandissante des travailleurs des Houillères. Et ceux-ci sont loin d'avoir dit leur dernier mot.

Correspondant L.O.

(Ph. Rausch-Fotolib)

LE SCANDALE DES HOPITAUX

les médicaments au compte-gouttes

● *CHR (Rennes)*

Lorsque nous recevons la commande de pharmacie, il manque fréquemment un ou plusieurs médicaments. Les quantités demandées sont souvent diminuées. Une ou plusieurs fois par jour, nous devons retourner chercher ce qui nous est immédiatement nécessaire, comme si nous ne savions que faire de notre temps.

Evidemment, le personnel de la pharmacie n'est pour rien dans cette situation. Le responsable, c'est la direction qui, oblige à faire des restrictions sur tout, y compris sur les médicaments, à tel point que certains malades apportent les leurs ou les font acheter par leur famille à la pharmacie du quartier. C'est couramment le cas pour le sparadrap anti-allergique.

En réduisant les médicaments, la direction a trouvé un nouveau moyen de faire des économies, sur le dos des malades.

pas de... panique

● *HOTEL-DIEU (Nantes)*

Dimanche en quinze, un vent de panique a soufflé parmi les malades parce que le feu avait pris dans les cheminées des cuisines. En fait, il y avait plus de peur que de mal.

Mais le moment d'affolement passé, certains malades se sont inquiétés de savoir ce qui était prévu en cas d'incendie. Les seules consignes de la direction sont : 1) Ne pas se paniquer ; 2) Téléphoner au standard. Mais nous ne savons ni comment évacuer les malades impotents, ni comment maîtriser un début d'incendie...

Alors, faudra-t-il attendre que le feu fasse des morts et des blessés pour que la direction nous dise comment et nous donne les moyens de ne pas se paniquer ?

USINE = DANGER

la maladresse et la fatalité ne justifient rien

● *SNCF (Saint-Pierre-les-Tours)*

Voici deux semaines, un caleur du Poste 10 a été victime d'un accident de travail. En retirant une cale, de nuit, il s'est fait écraser le pouce entre la cale et le bandage de la roue qu'il calait. Ce camarade était récemment embauché et n'avait évidemment pas encore une grande expérience de ce travail. Mais de toute façon, le problème principal n'est pas là. Expérience ou pas, le travail de caleur est toujours très dangereux. Et tant que le calage sera accompli manuellement, il y aura des accidents. Le précalage se fait maintenant automatiquement au Poste 10, mais il serait aussi possible d'effectuer le calage automatiquement. Des systèmes existent déjà aux USA et au Japon. C'est uniquement une question d'investissements. Mais d'investissements non rentables pour la direction puisque destinés à notre sécurité.

La SNCF joue impunément avec notre sécurité et notre vie, dans ce domaine aussi la lutte reste à mener.

les chantiers assassinent !

● *CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE (Moutoir-St-Nazaire)*

Mardi soir, notre camarade Marcel Haumont est mort en décrochant l'élingue d'un wagon chargé de tôles.

La direction pourra bien parler de maladresse, de fausse manœuvre ou de fatalité ; en fait, c'est elle qui porte toute la responsabilité d'un pareil accident. Car notre camarade est passé sous les roues d'un wagon qu'il était en train de décrocher, et cela seul suffit à juger les risques perpétuels que doivent prendre les camarades qui se livrent à de telles manœuvres.

Ces criminels que sont les patrons ont réussi à nous mettre dans la tête qu'il fallait travailler vite. Qu'il fallait faire la chasse aux temps morts. Mais notre intérêt à nous est tout à fait différent, et si nous ne voulons pas être les victimes de la course au profit, nous devons veiller à faire passer notre santé et notre vie avant le rendement, avant même le travail. C'est la seule façon de faire cesser les accidents qui sont notre risque quotidien.

les accidents, ça suffit !

● *NADELLA (Vierzon)*

Un accident s'est encore produit il y a quelques jours à la rectif. Un ouvrier s'est pris la main dans une courroie en voulant la changer. Il a eu des ongles arrachés et les doigts recousus.

Rien que dans le mois de janvier, il y a eu quatre-vingt-seize accidents chez Nadella ! Tout cela parce que les conditions de sécurité ne sont pas respectées, et aussi parce que nous devons faire vite, toujours plus vite. Alors, la fatigue aidant, les accidents arrivent plus facilement.

Accepterons-nous encore longtemps de payer de notre santé pour les profits du patron ?

direction, assassin !

● *ALSTHOM (Belfort)*

Cette semaine, c'est à la Soudure qu'un ouvrier a été grièvement blessé. Ce camarade guidait la manœuvre du pont auquel était accrochée, par une chaîne, une lourde pièce. La pièce a glissé, est tombée sur la jambe du camarade qui s'est cassée. L'utilisation des chaînes pour la manutention devrait être proscrite depuis longtemps. Les chaînes sont dangereuses ; la direction le sait bien et s'en moque. Il n'y a que nous qui puissions exiger un respect de notre sécurité.

DES TRAVAILLEURS, PAS DES ESCLAVES

Fontmaure : un monde à part

● *HOTEL-DIEU (Clermont-Ferrand)*

A Fontmaure, la surveillante générale occupe une chambre attenante à son bureau, ce qui lui permet de « savoir » jour et nuit ce qui se passe dans l'établissement.

Mais l'inadmissible, c'est qu'elle fasse faire son ménage tous les jours par les ASH du deuxième, qui doivent aussi ranger ses affaires personnelles, voire laver son linge sale. Tout ça pour souvent s'entendre dire que c'est mal fait (« une trace de doigt », un peu de poussière laissée, par exemple...). Elles ont déjà assez de travail avec les chambres des malades, le couloir, les repas, la vaisselle. S'il leur faut en plus entourer la surveillante de prévenances, alors là c'est le comble !

Si de tels procédés étaient imposés du temps des bonnes sœurs, il n'est pas question que cela dure. Nous sommes au service des malades, et non à celui de la surveillante.

faut pas s'affoler comme ça

● *RENAULT-BILLANCOURT (île Seguin)*

Au 12-66, en équipe de nuit, le chef d'équipe habituel étant absent, ce fut le chef d'équipe du matin qui fut chargé d'assurer l'intérim.

D'emblée, il marque son entrée par des réflexions envers les travailleurs et, sous le couvert de la réparation d'un tapis, accélère la cadence de ce tapis.

Protestation des travailleurs, mais comme le chef d'équipe persistait à empoisonner l'atmosphère, les gars arrêtent le travail jusqu'à ce que le tapis reprenne sa vitesse normale et que le chef les oublie un peu, ce qui fut obtenu au bout d'une heure et demie.

Pour se faire respecter, il est souvent nécessaire de se croiser les bras. D'ailleurs cela s'est montré efficace au 12-66 car le lendemain le chef était remplacé.

HYPOCRISIE...

il faut payer le prix affiché

● *VALLOUREC (Noisy-le-Sec)*

La direction, qui a du mal à trouver des travailleurs, emploie tous les moyens, même les plus malhonnêtes, pour essayer de les attirer. Il faut dire que, vu les cadences et les salaires pratiqués chez Vallourec, il n'est pas étonnant que nombreux soient ceux qui partent quelques jours ou quelques semaines après leur embauche.

Ainsi, en Seine-et-Marne, la direction fait actuellement de la publicité par affiches, prospectus et annonces dans les journaux locaux pour embaucher du personnel.

Sur tout ce papier, on peut y lire que le salaire d'embauche est de 1.700 F à 1.900 F (?) par mois comme OS, toutes primes comprises et avec avantages sociaux.

D'après cette publicité, la direction semble donc décidée à vouloir augmenter nos salaires de 200 à 300 F par mois.

On aimerait donc bien en voir la couleur c'est-à-dire qu'ils figurent sur notre feuille de paye plutôt que sur les affiches apposées en Seine-et-Marne.

...ET MESQUINERIE

travail aux chandelles !

● *PEUGEOT (Dijon)*

La direction ne se contente pas de réduire le chauffage : depuis une semaine environ, elle réduit la lumière. Un néon sur trois est débranché, et le soir à 19 heures,

il fait vraiment sombre dans certains coins, particulièrement là où il n'y a pas de lumières adaptées directement sur les machines.

Pour résoudre les problèmes dans ces ateliers, on avait pensé aux lampes à pétrole. Mais il faut l'économiser, paraît-il... alors, il n'y a qu'une solution: c'est de mettre des bougies autour de notre machine !

SOUVENIRS D'UN PERRUQUIER

Giovanni Germanetto

VINGT CINQ ANNEES DE LUTTE D'UN REVOLUTIONNAIRE ITALIEN

RÉSUMÉ

Les Souvenirs d'un perruquier, **édités pour la première fois en 1930, relatent la vie de l'auteur, militant socialiste du début du siècle, qui contribua à la naissance du Parti Communiste d'Italie.**

Infirme d'une jambe, Germanetto doit se résigner à la carrière de barbier. Mais c'est dans cette boutique de coiffeur qu'il assiste à de vives discussions politiques et se range d'emblée du côté socialiste. Il devient propagandiste des jeunesses socialistes dans les villages de la région.

Après quelques déboires avec la police, Germanetto trouve du travail à Turin. Les coiffeurs sont très peu organisés et notre militant socialiste entreprend de se faire respecter par la clientèle. Il réussit finalement à monter une union professionnelle des coiffeurs qui organise la grève. Elle est en partie victorieuse. N'ayant plus de travail à Turin, Germanetto trouve une place chez un coiffeur clérical de Fossano. Très vite la boutique se transforme en un véritable club politique. Germanetto et quelques ouvriers qui l'ont rejoint fondent une section socialiste qui décide d'organiser des meetings dans les villages voisins.

La Première Guerre mondiale éclate bientôt.

Tandis que Germanetto milite dans les rangs du PSI, les mouvements ouvriers se développent. C'est ainsi qu'il assiste au soulèvement de Turin.

Puis il participe au Congrès du Parti Socialiste à Florence, où il se rend compte des faiblesses de ce parti.

C'est alors qu'éclate la révolution russe qui, d'emblée, attire la sympathie des travailleurs. Quelque temps plus tard, l'armistice est enfin signé. Mais si les affres de la guerre s'éloignent, le combat pour la libération sociale, lui, restait encore à mener.

Germanetto se rend de village en village défendre les idées du Parti Socialiste. Partout, l'espoir, la volonté d'en finir avec la misère et l'exploitation se fait jour.

A Turin, se fonde l'Ordine Nuovo **ayant pour rédacteurs Gramsci, Togliatti, Tasca. D'emblée, le groupe, exprimant la combativité ouvrière montante, se heurte à la bureaucratie syndicale et politique du PSI.**

Dès avril 1920, nombre de mouvements préludent à la vague de grèves avec occupation d'usines qui, dès août, va déferler sur toute l'Italie.

Après que le Parti Socialiste eut bradé le mouvement et laissé la réaction reprendre espoir et organiser ses bandes fascistes, les révolutionnaires italiens se séparent, à Livourne, en 1921, des réformistes et fondent le Parti Communiste d'Italie, section de la III^e^ Internationale. Germanetto est secrétaire de la fédération de Coni et, à ce titre, mène la lutte contre les fascistes et la police qui les couvre. C'est à ce titre qu'il se trouve maintenant emprisonné.

(27)

J'étais privé de la liberté déjà depuis un certain temps et je ne connaissais pas encore le motif officiel de mon arrestation. Je demandai une entrevue au directeur de la prison, qui me l'accorda. C'était un bègue extrêmement aimable.

— Vous ne resterez pas longtemps ici, je le sais. Que puis-je faire pour vous ?

— Je désirerais parler au juge d'instruction, répondis-je.

Il me fit écrire une requête, puis me renvoya.

A peine avais-je eu le temps de m'habituer à ma nouvelle demeure que je fus transféré dans une cellule privée. J'y restai plus d'un mois, rigoureusement isolé, ne voyant personne même pendant la promenade, sans qu'on daignât me donner la raison de ce nouveau traitement. Naturellement, je ne fus pas convoqué chez le juge d'instruction comme je l'avais demandé. Je lisais et relisais tout ce que je pouvais me procurer, mais la bibliothèque de la prison était peu fournie : la **Bible, la Clef des songes, les Missions catholiques au Congo, le Cuisinier modèle,** les discours de Crispi, **le Comte de Monte-Cristo** et autres ouvrages de ce genre.

Chaque jour j'écrivais pour demander à être interrogé. Mais je ne recevais aucune réponse.

Un jour je commandai une grammaire russe. On m'apporta une grammaire allemande. Je demandai qu'on me fît la barbe : on refusa. J'écrivis alors au procureur, qui refusa également sous prétexte que je n'avais pas le droit de modifier l'aspect de ma physionomie.

Je m'adressai au ministère de la Justice, mais je ne reçus aucune réponse. J'employai tous les moyens à ma disposition pour rappeler aux juges mon existence, mais sans résultat. De guerre lasse j'eus recours à un expédient : je cassai tout ce que je pus dans ma cellule. Au bruit arrivèrent le gardien-chef et ses aides et, après une explication orageuse, je fus mis au cachot.

Situé ordinairement dans le sous-sol, dépourvu de fenêtres, le cachot est un local froid, sombre, malsain. Un bat-flanc sans paillasse y tient lieu de lit ; pour toute nourriture, du pain et de l'eau. Il est interdit de fumer et de lire. Une promenade de dix minutes tous les deux jours.

Le lendemain de ma mise au cachot, je demandai le médecin. Il vint et m'expédia à l'infirmerie. Là j'eus la visite du directeur bègue, qui me déclara que je serai bientôt interrogé et m'infligea une amende de vingt-huit lires pour les objets que j'avais brisés. Deux jours après j'étais convoqué chez le juge d'instruction.

Je fus introduit dans une pièce assez propre, où trônaient à une table trois personnages à l'air grave : le procureur du roi, le juge d'instruction et le secrétaire.

Après m'avoir fait décliner mes nom et prénom, on m'invita à m'asseoir.

— Tout d'abord nous devons vous communiquer que vous êtes l'objet de deux mandats d'arrestation, dont l'un émane du procureur général de la cour de Milan, et l'autre, du procureur royal du tribunal de Rome.

— De quand sont ces mandats ? demandai-je.

— Le premier est du six janvier, le second, du sept du même mois.

— Je vous ferai observer, messieurs, que nous sommes déjà en avril ; je proteste contre un tel retard.

— Vous en avez le droit. Mais je ne savais pas que vous étiez à Teramo. J'avais demandé au tribunal de Turin de vous faire interroger dans cette ville, et non de vous envoyer ici.

— Je n'en suis guère plus avancé, ne pus-je m'empêcher de dire.

— Vous êtes accusé d'excitation à la haine de classe et à l'insurrection contre l'Etat, ce dont vous répondrez devant le tribunal de Milan. En outre, vous êtes accusé d'appartenance à une association illégale et de complot contre la sûreté publique, ce dont vous aurez à répondre devant le tribunal de Rome, ou — la question n'est pas encore décidée — devant le tribunal de Teramo.

— L'endroit pour moi n'a pas d'importance, dis-je.

— Première affaire. Vous avez signé le manifeste de la fusion avec le parti communiste ? Vous avez assisté en Russie au congrès de l'Internationale communiste ?

— Oui, j'ai signé le manifeste en question et j'ai été au congrès de l'Internationale communiste en Russie. Mais quel rapport y a-t-il entre ces deux faits et le complot contre l'Etat ?

— Ainsi, vous avouez ? dirent d'une même voix le juge d'instruction et le procureur.

— Oui, oui, j'avoue, mais je voudrais, messieurs, que vous répondiez à ma question.

— Secrétaire, écrivez.

Et, s'adressant à moi, le procureur me dit :

— Veuillez répéter votre déclaration.

Je la répétai.

— Conséquemment, vous acceptez ce qui est écrit dans le manifeste, ainsi que les directives de l'Internationale communiste ?

— Oui, assurément.

Le procureur et le juge d'instruction se regardèrent. Ils avaient cru qu'ils auraient à déployer toutes les ressources de leur art pour me faire avouer, et c'est pourquoi ils avaient jugé nécessaire de procéder à l'interrogatoire à deux.

— Je dois vous faire observer, messieurs, que l'acceptation des directives de l'Internationale communiste a eu lieu il y a plus de deux ans, c'est-à-dire au moment qu'a été fondé le parti communiste italien, dis-je.

Le procueur et le juge d'instruction se regardèrent de nouveau.

— Mais savez-vous bien ce que signifie le fait de signer le manifeste et de suivre des directives de l'Internationale communiste ?

— Je crois que je le sais.

— C'est une chose très grave.

— Pourquoi ? demandai-je.

— Cela suffit. L'interrogatoire pour la première affaire est terminé. Secrétaire, lisez les déclarations du prévenu.

Le secrétaire se mit à lire. Après quoi, je signai le procès-verbal.

— Maintenant, passons à la seconde affaire. Vous êtes membre du parti communiste italien ?

— Il est impossible d'être délégué au congrès de l'Internationale communiste sans être membre d'une des sections affiliées à l'Internationale communiste. Je suis membre du parti communiste italien depuis sa fondation.

— Nous devons maintenant vous présenter quelques documents trouvés chez votre camarade Presutti.

— Je pourrais vous faire remarquer que je n'ai pas à répondre de ce qu'on trouve chez les autres.

Mes deux « interlocuteurs » parurent quelque peu contrariés.

FEUILLETON

— Avez-vous connaissance de ce document et en prenez-vous la responsabilité ? me demanda le procureur en me tendant solennellement... le programme du parti communiste italien.

— Je le connais et j'en accepte la responsabilité. Mais, de nouveau, je dois vous faire remarquer, messieurs, que ce document a été publié il y a plus d'un an dans nos journaux et que personne alors n'a été arrêté pour cela. Pour en finir, je puis vous déclarer que je prends la responsabilité de tous les « documents » semblables trouvés chez mon camarade ; veuillez simplement les énumérer dans le procès-verbal. Il est déjà midi moins le quart : vous allez être en retard pour le déjeuner, et moi, je vais être obligé de manger ma soupe froide. Sur ce, je vous propose de terminer l'interrogatoire.

Je n'ai jamais vu une expression de surprise aussi intense que celle que provoqua alors ma déclaration chez ces fonctionnaires.

— Quels drôles d'individus vous faites, vous autres communistes ! s'exclama le juge.

— Si vous avez besoin de quelque chose... proposa aimablement le procureur.

— Je n'ai besoin que d'une chose : reprendre le plus vite possible ma place dans les rangs de mon parti, dis-je en signant le procès-verbal.

On m'emmena à l'infirmerie. Deux heures après j'étais reconduit à mon ancien local, le n° 14, dont les hôtes m'accueillirent comme un vieil ami.

— Maestro, vous qui savez écrire dans les journaux, vous vous souvenez de votre promesse ? me dit mon voisin de lit.

— Je m'en souviens parfaitement, mais comment la tenir ?

— Nous nous sommes procuré le nécessaire. Tout est prêt. Un gardien mettra les lettres à la poste. Vous aurez à écrire sur beaucoup de choses ici.

On me montra une moitié de coquille d'œuf remplie d'encre, une cuiller de bois à laquelle était fixée une plume et du papier. Je me mis aussitôt à la besogne et j'écrivis ma première correspondance de prison pour le **Lavoratore** de Trieste, le seul quotidien communiste qui subsistât.

Je fis ce travail, assis par terre et adossé à un pilastre qui était au centre de notre local. Quelques-uns de mes compagnons étaient debout autour de moi pour me dissimuler à tout hasard ; les autres se tenaient à l'écart en feignant de converser paisiblement ; un détenu montait la garde à la porte. Le soir, la correspondance était expédiée. Quelques jours après, nous réussîmes à nous procurer le numéro du **Lavoratore** où elle était imprimée. Ce travail n'était pas seulement utile à mes codétenus, il me procurait personnellement une immense satisfaction. Il me semblait que je revenais à ma vie précédente, interrompue depuis plusieurs mois.

Un jour, je fus convoqué chez le juge d'instruction. Cette fois, il était seul. Il me communiqua que le procureur de Milan avait rendu un non-lieu pour mon affaire.

— J'aurais pu vous en aviser par le gardien, me dit-il, mais j'ai préféré vous faire venir ici... pour causer un peu avec vous, si cela ne vous est pas trop désagréable.

Je gardai le silence. Il reprit :

— Dites-moi, vous avez vu Lénine ?

La question ne m'étonna pas : combien de gens me l'avaient déjà posée depuis mon retour de Russie !

— Oui, répondis-je, j'ai vu Lénine, j'ai entendu Lénine, j'ai parlé avec Lénine un soir dans sa maison.

Le juge parut stupéfait.

— Alors, dit-il, Lénine, ce grand homme, est si simple, si accessible ? En quelle langue vous êtes-vous entretenu avec lui ?

— En français. Il sait aussi un peu l'italien, il parle l'allemand, il comprend l'anglais.

Le juge se mit alors à m'assaillir de questions.

— Combien de langues savez-vous ? me demanda-t-il à la fin.

— Plusieurs, répondis-je évasivement, m'amusant de sa curiosité. Je les ai apprises dans ma boutique entre une barbe et une coupe de cheveux.

— Savez-vous que, ces jours-ci, se décide la question de votre procès ? Une lutte s'est engagée entre la Cour d'Aquila, dont nous dépendons, et celle de Rome. Les magistrats de Rome voudraient bien avoir le procès. Vous comprenez, un procès retentissant ; il y aura certainement des avocats célèbres... Aussi la rivalité est forte.

A ce moment on frappa à la porte.

— Entrez, cria le juge d'un ton assez rogue.

Sur le seuil apparut le procureur du roi. Le visage du juge prit immédiatement une expression respectueuse.

— Soyez le bienvenu, monsieur le « commandeur ». J'étais précisément en train d'élucider quelques points relatifs à l'enquête, dit-il, quelque peu embarrassé.

Et, s'adressant à moi, comme s'il continuait l'interrogatoire commencé, il me demanda :

— Vous connaissez les articles du Code qui motivent l'accusation portée contre vous ?

— Oui, ce sont exactement ceux d'après lesquels le président du conseil des ministres, Mussolini, a été déféré aux tribunaux il y a quelques années.

— Vous n'avez pas à parler ici de Son Excellence Mussolini, dit le juge, mécontent.

— Si j'en ai parlé, c'est uniquement pour vous montrer que je connais effectivement les articles du Code que l'on m'accuse d'avoir violés.

Le procureur du roi se taisait.

— Vous avez vu, monsieur le « commandeur » — dit le juge, obséquieux — l'ordonnance de non-lieu rendue en faveur des accusés du procès de Milan ? Qu'en dites-vous ?

— Je dis que je ne voudrais pas être à la place du juge d'instruction de là-bas.

Et, me jetant un regard ironique, il tourna sur ses talons et s'en alla.

Il y eut un moment de silence.

— En somme, dis-je, je ne comprend pas pourquoi on continue cette comédie...

— Quelle comédie ? coupa le juge, encore sous l'impression de la remarque du procureur du roi.

Et, jetant nerveusement sa cigarette, il répéta :

— Quelle comédie ?

— La comédie de l'instruction de notre cause, répondis-je ; et, tirant de ma poche un fragment de journal, je lus : « Il ne doit y avoir aucune discussion sur les questions de politique intérieure. Ce qui arrive, arrive conformément à ma volonté, conformément à mes ordres, dont je prends la responsabilité... Il n'importe nullement de savoir s'il existe ou non un complot. » Voilà ce qu'a dit Mussolini à la Chambre des députés au sujet de notre arrestation. Et il a ajouté : « Ils resteront quelque temps en prison, ensuite je les expédierai en Russie ». Cela signifie, monsieur le juge, que la magistrature n'a pas à s'occuper de nous.

Le juge ne répondit rien. Puis, revenant au sujet qui le préoccupait :

— Je dis donc qu'il existe une rivalité entre Teramo et Rome. C'est moi qui ait découvert ce complot. J'ai procédé personnellement aux premiers interrogatoires, c'est moi qui ai signé les mandats d'arrêt.

— Grand merci ! Ainsi, c'est vous qui avez signé les mandats d'arrêt. Pour en revenir à ce que je disais, il existe une circulaire de Bono (1) qui spécifie qu'aucun communiste arrêté ne doit être relaxé sans un ordre spécial du ministère de l'Intérieur, c'est-à-dire de Mussolini. C'est clair. La magistrature prend les ordres de la police. Je ne m'en étonne nullement, je le constate. Maintenant vous êtes obligé de me retenir en prison, bien qu'on n'ait rien trouvé de compromettant à mon domicile. En effet, vous n'avez rien pu me montrer, sauf des documents enlevés à un de mes camarades.

— Oui mais il y a en l'occurence des raisons politiques qui interviennent. En ce qui concerne l'affaire elle-même, c'est à moi que revient l'honneur de l'avoir découverte. Savez-vous que j'ai passé des nuits là-dessus, que j'ai lu et relu tous vos papiers et, quoi que vous fassiez pour détourner la question, je suis convaincu qu'il y a délit. J'ai déposé de nombreuses conclusions sur cette affaire. Tout le dossier est le fruit de mon labeur obstiné, et maintenant d'autres veulent s'en emparer, l'utiliser, uniquement parce que l'état-major du parti communiste se trouve à Rome.

Il était extrêmement comique cet homme qui, perdant tout retenue, me confiait à moi, l'instrument pour ainsi dire de sa renommée, toute l'amertume de son cœur ulcéré.

— La bataille n'est pas encore perdue. Mais si je la perds, je vous relâcherai, vous verrez. Je ne demanderai pas la prolongagtion de votre emprisonnement lorsque expirera le délai de votre détention préventive, dit-il, rouge de colère.

— Mes meilleurs vœux ! Mais si même vous perdez la bataille, vous ne nous rendrez pas la liberté. Vous vous souviendrez alors que Presutti, Leone et moi, nous sommes vos ennemis de classe.

— Nous verrons !

— Et sur cette exclamation prometteuse, le juge me congédia.

A suivre.

(1) Directeur de la police.

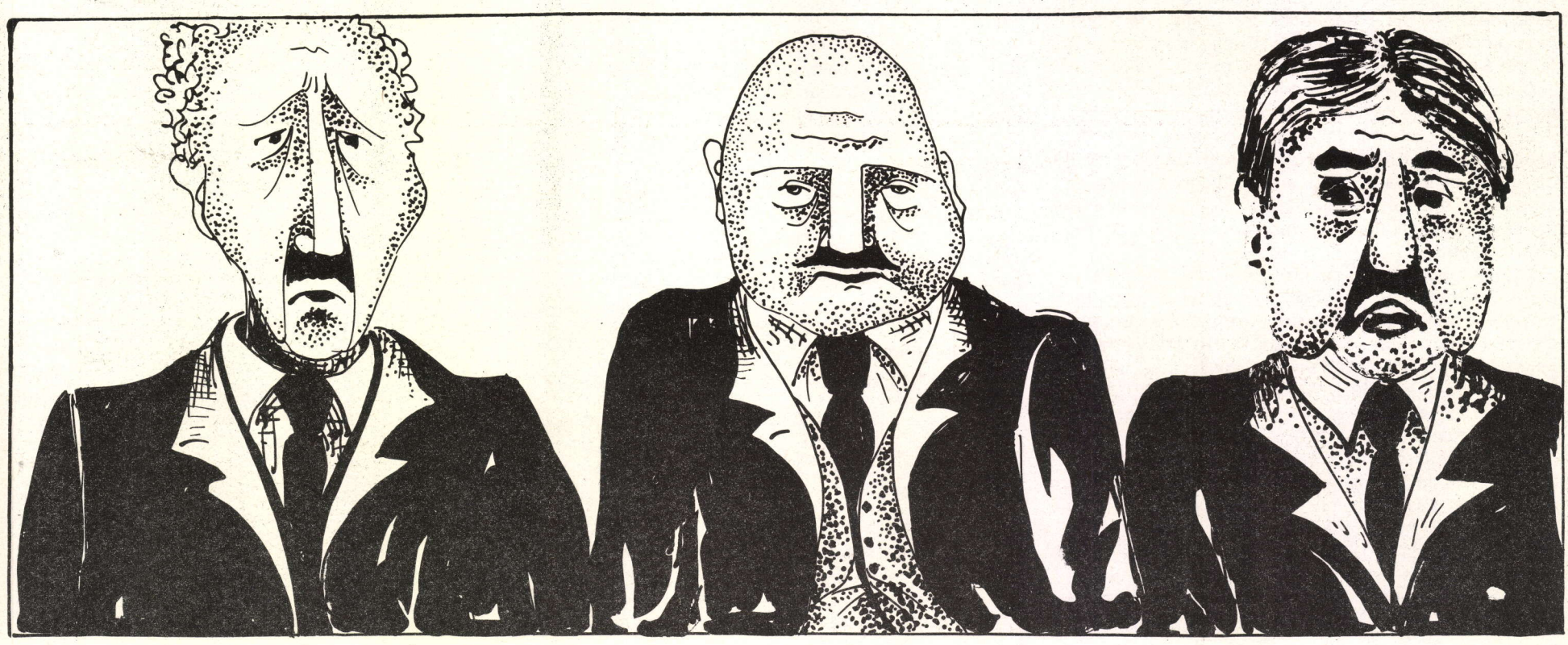

cinéma

MONDWEST

Michael Crichton

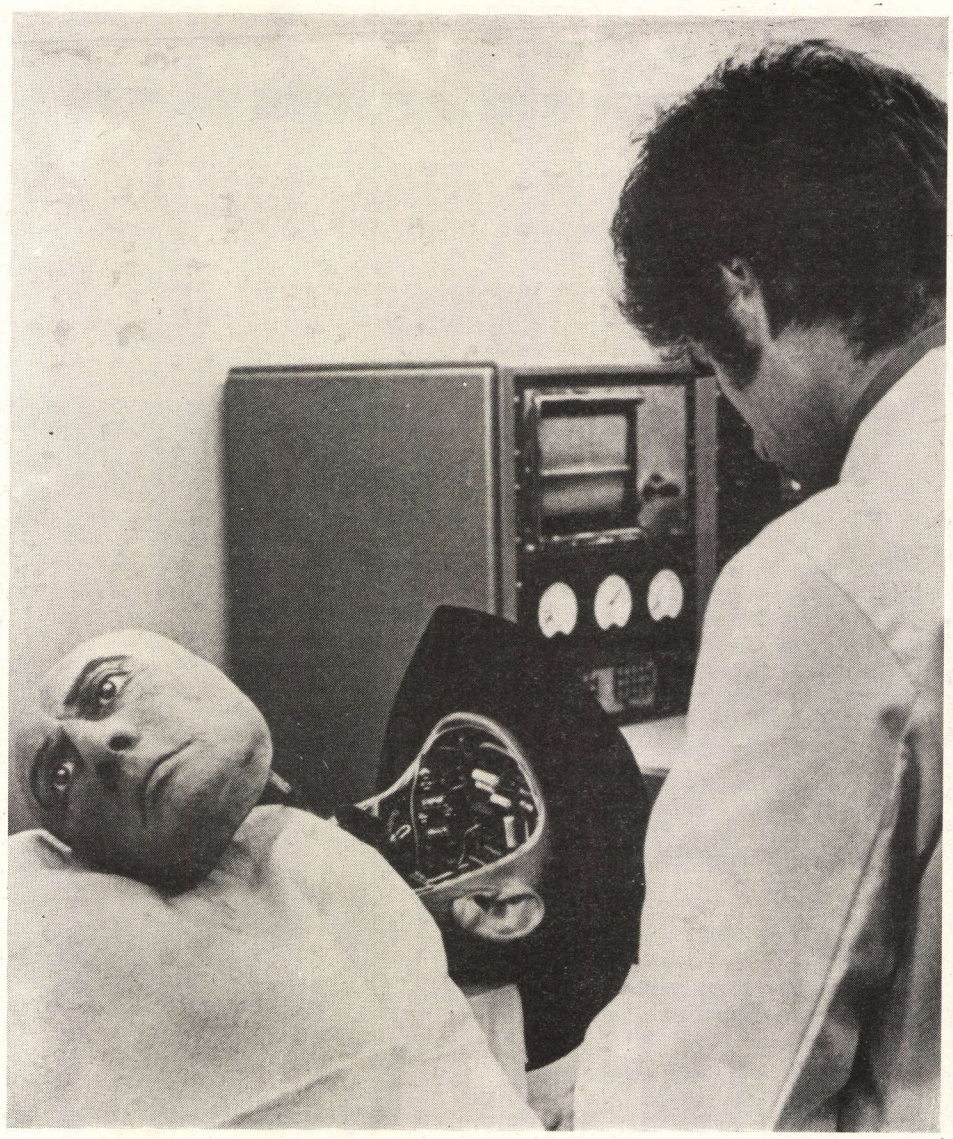

Imaginez une sorte de Club Méditerranée du futur. On propose trois programmes de vacances : la Rome antique et ses orgies, un château médiéval, ou une petite ville de l'Ouest américain des années 1880.

Ce qui y attire le touriste, c'est qu'il pourra s'y défouler en toute liberté... et sans risques.

Dans l'Ouest, par exemple, il peut tuer — pour un mot de travers — l'individu qui boit à côté de lui. Tout est prévu : à part les touristes, tout ce qui est vivant n'est en fait que robots programmés, qu'il s'agisse des cow-boys, du personnel du bordel ou du cobra qu'on rencontre dans le désert. Tout est parfaitement imité ; le cow-boy qu'on vient de tuer saigne. Mais il est bientôt réparé dans une sorte d'hôpital dont le « grand patron » est un électronicien.

Ce qui rend ce film plaisant à voir, c'est un humour jouant sans cesse sur le mélange de réalité et de fiction : le « pied tendre » de touriste hésite à provoquer la bagarre tant les robots ont l'air vrai.

Et, si les touristes se prennent au jeu, le spectateur sourit, lui, de voir des hommes à l'air ennuyé s'occuper de déterminer comment la reine du moyen-âge va céder aux avances du touriste à qui il faut faire plaisir parce que c'est son dernier jour au centre de vacances.

Et si Yul Brynner est un robot-tueur assez inquiétant — surtout quand il est déréglé —, le film, ponctué de situations cocasses, ne tombe pas dans la bouillie métaphysique que ne manque généralement pas de susciter le thème éculé des robots échappant au contrôle de l'homme. Et c'est pourquoi on le voit avec plaisir.

Michel VARNAL.

SÉLECTION TÉLÉVISION

Mardi 19 mars

DEUXIEME CHAINE (20 h 35) :

LES DOSSIERS DE L'ECRAN : Okinawa.

Le film **Okinawa,** de Lewis Milestone (1950) sera suivi d'un débat auxquels participeront un historien, et des témoins japonais. La bataille d'Okinawa eut lieu en avril 1945, au cours de l'offensive US contre le Japon. Elle fut particulièrement meurtrière, surtout pour la population de cette île japonaise du Pacifique, qui eut deux cent mille morts. L'île fut pratiquement rasée. C'est cette bataille qui fait le sujet du film, vu essentiellement du côté américain.

Les débats auxquels donnent lieu ce genre d'émission ont en général le caractère déplaisant de commentaires savants après un combat de boxe, comme si ces épisodes sanglants de la guerre impérialiste n'avaient pas mis en jeu des centaines de milliers de vies humaines. Derrière le documentaire historique, derrière la propagande pro-américaine, verra-t-on poindre l'essentiel : l'horreur de la guerre impérialiste ?

Jeudi 21 mars

TROISIEME CHAINE (20 h 40) :

MAGAZINE DE GRAND REPORTAGE.

Le magazine comporte ce jeudi (sous réserve de modifications dues à l'actualité) deux sujets : **le boulet irlandais** d'abord, reportage sur l'Irlande du Nord, et l'IRA. **L'histoire d'un fait divers,** reportage sur une agression raciste commise à Roubaix en décembre dernier. Si le racisme est, pour les reporters de la télévision, un **« fait divers »,** cela laisse mal augurer de cette séquence.

Deux sujets, en tout cas, aussi brûlants l'un que l'autre. Comment la télévision les présentera-t-elle ?

Dimanche 24 mars

DEUXIEME CHAINE (20 h 35) :

La P... respectueuse, de Jean-Paul Sartre. Il s'agit d'une pièce de Sartre relatant un épisode raciste aux Etats-Unis. Une prostituée, sous la pression de « gens honorables », est incitée à accuser un Noir de l'avoir violée. Qui ajouterait foi, aux Etats-Unis, aux dénégations d'un Noir ?

Sur la pratique révolutionnaire des mots croisés

UNE LETTRE DE LECTEURS

Chers camarades,

Fidèles lecteurs de votre journal, nous nous étonnons de trouver dans les mots croisés du numéro 286, la définition suivante :

Une moitié plus un tiers = adultère.

C'est là une concession inadmissible faite à l'idéologie bourgeoise que nous combattons chaque jour dans nos entreprises respectives. Cela s'ajoute à quelques défaillances techniques particulièrement visibles dans les mots croisés du numéro 284.

Or, comme le disait Lénine, les problèmes techniques sont au premier chef des problèmes politiques.

Si de tels faits devaient se reproduire, nous nous verrions contraints de boycotter collectivement les mots croisés des prochains numéros de L.O.

Recevez nos salutations révolutionnaires.

Des Agents
de l'Ecole de Tri-PTT Paris-Nord.

Nous nous félicitons de l'intérêt que vous portez à notre journal en général, et à la pratique révolutionnaire des mots croisés en particulier. C'est pourquoi nous serions absolument désolés (pour vous) de vous voir mettre à exécution votre « menace » de boycott des mots croisés.

S'il s'agit simplement de défaillances techniques, soyez certains que nous déploierons tous nos efforts pour que de telles défaillances ne se reproduisent plus.

Quant à votre critique sur la définition du mot « adultère », vous nous permettrez, camarades, de la trouver quelque peu surprenante.

Où voyez-vous une « concession à l'idéologie bourgeoise » ?

En toute égalité des sexes, nous avons dûment accordé une moitié — soit 50 % — à la femme, et seulement un « tiers » — soit 33 % — à l'amant. Calculez vous-mêmes ce qui reste au mari !

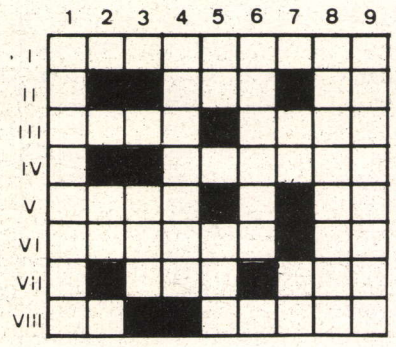

HORIZONTALEMENT. — I. Une vénitienne qui n'était pas raciste. — II. Enlève - Fin d'infinitif. — III. Protège la chambre - Chère à Brassens. — IV. Essai. — V. Puissance - Préfixe. — VI. Moitié - Note. — VII. On tourne autour - Blonde anglaise. — VIII. Fin d'infinitif - Appuyer sur une note.

VERTICALEMENT. — 1. A tout découvert. — 2. Démocratie avancée (initiales). — 3. Tour du cou 1900. — 4. De qualité incertaine. — 5. Liaison - Possessif. — 6. Pour l'attendre encore, il faut vraiment y croire. — 7. Lie - Symbole chimique. — 8. Sans bavures - Millepattes. — 9. Critiquer sévèrement.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	S	P	E	C	I	A	L	I	S	E
II	A	R	M	O	R	I	C	A	I	N
III	F	I	A	C	R	E	■	E	T	■
IV	R	A	N	C	E	■	A	N	U	S
V	A	■	C	I	G	O	G	N	E	■
VI	N	■	I	N	U	T	I	L	E	S
VII	■	E	P	E	L	E	R	■	S	U
VIII	A	M	E	L	I	E	■	P	■	E
IX	P	O	E	L	E	■	S	I	O	N
X	L	I	S	E	R	A	I	E	N	T

En marge du conflit des Houillères de Lorraine :

Derrière les divergences CGT-CFDT : une opposition à l'élargissement des luttes

FACE à la menace de crise, c'est tout le problème de la contre-offensive d'ensemble de la classe ouvrière qui se trouve posé, pour savoir qui, du prolétariat ou de la bourgeoisie, fera les frais de cette crise. Mais la solution de ce problème, les confédérations syndicales refusent de la mettre en avant, parce qu'elles craignent plus que tout la généralisation des luttes, parce qu'elles combattent en fait cette généralisation.

Les divergences CGT-CFDT ne font que camoufler la commune opposition des deux confédérations à l'élargissement des luttes.

En fait, aucune confédération syndicale, ni la CGT, ni la CFDT (et il vaut mieux ne pas parler des autres) ne cherche à offrir une stratégie d'ensemble à la classe ouvrière, face aux menaces qui pèsent sur elle.

Cela ne signifie évidemment pas qu'il n'y ait pas de différence de tactique entre la CGT et la CFDT. Les récentes déclarations de Berteloot, au nom de la CGT, prouvent au contraire que l'attitude des deux confédérations n'est pas rigoureusement la même à propos des grèves en cours. Mais quoi qu'en disent les dirigeants de la CGT, qui accusent ceux de la CFDT d'être « un frein à la généralisation de l'action ouvrière dans tous les domaines », **ce n'est pas sur ce terrain de la généralisation ou non des luttes que portent les divergences.**

Le problème, c'est que la CGT et la CFDT n'ont pas la même histoire, n'ont pas la même implantation sociale et n'ont pas la même influence. Malgré la phraséologie gauchiste qu'elle affecte souvent, et en dépit du fait que cette phraséologie lui a effectivement permis d'attirer à elle un certain nombre d'éléments qui sympathisent avec les idées révolutionnaires, la CFDT reste pour la majorité de ses membres, et pour la majorité des travailleurs, l'héritière légitime des syndicats chrétiens d'avant 1964. Si pour une part, et surtout dans la région parisienne, elle est le syndicat des techniciens et des employés, plus que celui des ouvriers proprement dit, pour une autre part, et surtout en province, elle est aussi le syndicat de secteurs neufs de la classe ouvrière, ou quelquefois même de secteurs retardataires, sans tradition politique, et n'ayant pas complètement rompu avec l'influence de la hiérarchie catholique.

Séguy et Maire, une même politique quant au fond : maintenir les luttes locales et défensives. (Ph. Kagan)

Le gauchisme tout verbal de la CFDT n'empêche pas, en effet, qu'il est plus facile, pour les travailleurs encore soumis à la pression politique de la bourgeoisie, de prendre une carte CFDT que de prendre une carte CGT, c'est-à-dire de prendre une carte d'un syndicat considéré par la majorité des gens, et par le patron, comme un syndicat « communiste ».

Il ne faut pas oublier, enfin, que la CGT bénéficie dans la classe ouvrière de ce pays d'une influence beaucoup plus importante que celle de la CFDT. Et que la différence entre les deux est même sans commune mesure avec ce que pourraient laisser croire les seuls résultats d'élections professionnelles, parce que la CGT n'est pas seulement la confédération syndicale qui recueille le plus de voix à ces élections, elle est aussi celle qui organise le plus de militants dévoués à leur classe, celle qui organise les travailleurs les plus combatifs, et les plus politisés.

La CFDT peut prendre plus facilement l'initiative de luttes revendicatives, même prolongées, sans prendre le risque de voir les conflits ainsi engagés s'étendre plus ou moins spontanément. Parce qu'elle est moins influente, elle peut se permettre d'être plus « irresponsable », comme dit la CGT, « irresponsable » non pas du point de vue des intérêts du prolétariat, mais « irresponsable » en tant que représentant des intérêts de la bourgeoisie au sein du prolétariat, parce que c'est ce rôle-là que jouent l'une et l'autre, la CGT et la CFDT.

Fondamentalement, les deux confédérations ont les mêmes préoccupations : ne rien faire qui puisse élargir les mouvements. Et cela ressort clairement de l'exemple de la grève des Houillères de Lorraine. La CFDT y dirige la grève des laveurs de charbon qui paralyse tout le bassin. La CGT est contre cette grève, sous prétexte qu'elle a entraîné le lock-out de dix mille mineurs de fond. Au nom du fait que tous les mineurs ont des revendications communes, elle propose non pas d'appeler l'ensemble de ces mineurs à la lutte... mais d'attendre la réunion qui doit avoir lieu le 21 mars entre les syndicats et la direction des Charbonnages.

C'est évidemment un prétexte. Mais que propose la CFDT face à ce lock-out ? Elle appelle l'ensemble des mineurs du bassin à ne pas s'opposer aux revendications des laveurs de charbon, à être solidaires d'eux. Mais c'est d'une solidarité toute chrétienne qu'il s'agit ; et non pas d'une solidarité prolétarienne, fondée sur les mêmes intérêts de classe, car elle se garde bien d'appeler l'ensemble des mineurs à rejoindre la lutte des laveurs de charbon.

Tout cela prouve que les prétendues divergences qui opposeraient la CFDT à la CGT ne sont que la manifestation de la lutte d'influence qu'elles se livrent dans la classe ouvrière, sur la base d'une politique qui est fondamentalement la même. Et cela prouve aussi que les travailleurs conscients, dévoués à leur classe, qui pensent que le problème de l'organisation de la contre-offensive ouvrière pour contraindre les patrons à faire les frais de la crise de leur système, ne doivent pas plus faire confiance à l'une quelconque des confédérations syndicales qu'à une autre pour engager cette contre-offensive.

Une lutte d'ensemble de la classe ouvrière, pour imposer au patronat et à son Etat la satisfaction des revendications communes à tous les travailleurs, dépendra essentiellement de deux facteurs. D'une part de la combativité ouvrière, qui peut effectivement contraindre les confédérations syndicales à aller beaucoup plus loin qu'elles ne le souhaitent dans ce sens. Et ce ne serait pas la première fois. Et d'autre part de la capacité des révolutionnaires à intervenir dans les luttes en cours et dans les luttes à venir.

Extrait du meeting parisien du 15 mars.

Le ministère de l'Intérieur est restructuré... la police reste la même

Le limogeage de Marcellin, nanti d'un titre de ministre d'Etat et chargé de l'épidémie de fièvre aphteuse pour ses premières armes au ministère de l'Agriculture, s'est accompagné d'un important remaniement à la tête du ministère de l'Intérieur.

Toute la presse s'est empressée de commenter ce remaniement et la personnalité de ceux qui remplacent les directeurs qui ont suivi Marcellin dans sa disgrâce. On y voit la volonté de préparer par un savant quadrillage « politique » les prochaines élections présidentielles en éloignant les hauts fonctionnaires républicains indépendants (pour faire échec à une éventuelle candidature Giscard ?) et en les remplaçant par des UDR bon teint.

On dit aussi, ce qui est tout aussi vraisemblable (et pas contradictoire), que ce remaniement, comme le limogeage de Marcellin, est dû à l'image de marque peu ragoûtante que les méthodes de celui-ci avaient donnée au régime.

L'affaire des écoutes du **Canard Enchaîné** a été sans doute la goutte qui a fait déborder le vase, après tous les scandales policiers qui ont émaillé le règne de Marcellin sur le ministère de l'Intérieur.

Chirac s'est d'ailleurs empressé de se démarquer de son prédécesseur en précisant ses intentions : il entend, soi-disant, faire de la police la garante de la sécurité des citoyens, et non la garante du maintien de l'ordre si chère à l'homme aux grandes oreilles.

D'ailleurs, avant même de rendre publiques ces modifications à la tête du ministère et ce changement de politique, il a tenu à démontrer la pureté de ses intentions : tandis qu'il mettait la dernière main à ses déclarations, la police, bulldozer en tête, expulsait les grévistes qui occupaient le Crédit Lyonnais à Paris. Comme quoi les seuls citoyens qui soient sûrs d'être protégés sont les banquiers et leurs semblables.

Qui en aurait douté d'ailleurs ?

André ROUSSEL.